

# Évaluation du Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau – Volet 1

RÉSULTATS D'ÉVALUATION



# Évaluation du Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau – Volet 1

Direction de la valorisation scientifique et qualité

Octobre 2020

## **AUTEURES**

Maryline Vivion, conseillère scientifique spécialisée  
Céline Bergeran, conseillère scientifique  
Direction de la valorisation scientifique et qualité  
Les auteures n'ont pas de conflits d'intérêt à déclarer.

## **SOUS LA COORDINATION DE**

Josée Morisset, chef d'unité scientifique  
Josiane Loisel-Boudreau, chef d'unité scientifique par intérim  
Direction de la valorisation scientifique et de la qualité

## **AVEC LA COLLABORATION DE**

Marie-Claude Paquette  
Chantal Blouin  
Direction du développement des individus et des communautés  
Sophie Pouliot  
Direction de la valorisation scientifique et de la qualité

Émilie Dionne  
Direction de la planification et du développement en santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

Marie-Pier Parent  
Direction de la promotion des saines habitudes de vie, ministère de la Santé et des Services sociaux

Véronique Gingras  
Direction de l'évaluation, ministère de la Santé et des Services sociaux

Marie-Claude Gélinau  
Direction de santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
Philippe De Wals  
Département de médecine sociale et préventive, Université Laval

## **MISE EN PAGE**

Nicole Dubé  
Direction de la valorisation scientifique et qualité

## **RÉVISION PAR LES PAIRS**

L'INSPQ désire remercier sincèrement les personnes suivantes qui ont accepté de donner temps, expertise et commentaires sur le présent document :

Annie Gauthier, conseillère scientifique spécialisée, Développement des individus et des communautés (Aucun conflit d'intérêt à déclarer)

Maude Dionne, conseillère scientifique, Direction des risques biologiques et santé au travail (Conflit d'intérêt à déclarer : Partenaire individuelle de la Coalition Poids)

Marie-Hélène Brie, coordonnatrice, Direction de l'évaluation, ministère de la Santé et des Services sociaux (Aucun conflit d'intérêt à déclarer)

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions les responsables des directions de santé publique, et tous les répondants des milieux scolaires, municipaux et les Services de gardes éducatifs à l'enfance qui ont accepté de participer à cette évaluation. La réalisation de cette évaluation a été rendue possible grâce au financement offert par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2021  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN : 978-2-550-88717-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2021)

## Table des matières

Liste des tableaux .....	III
Liste des sigles et acronymes .....	V
Faits saillants.....	1
Résumé .....	3
<b>1 Mise en contexte .....</b>	<b>7</b>
<b>2 Objectifs et questions de l'évaluation.....</b>	<b>9</b>
<b>3 Approche méthodologique .....</b>	<b>11</b>
<b>4 Considérations éthiques .....</b>	<b>13</b>
<b>5 Résultats .....</b>	<b>15</b>
5.1 Description des participants.....	15
5.2 Perception du PABSE par les participants.....	15
5.3 Les actions mises en place.....	16
5.4 Une initiative prometteuse : L'école Serge-Bouchard (Baie-Comeau, région Côte-Nord) .....	20
5.5 Portrait des collaborations.....	22
5.6 Les enjeux en lien avec la mise en œuvre du PABSE .....	24
5.7 Les conditions favorables à la mise en œuvre du PABSE .....	35
<b>6 Conclusion et recommandations .....</b>	<b>41</b>
<b>7 Références.....</b>	<b>45</b>
<b>Annexe 1 Modèle logique du PABSE.....</b>	<b>49</b>
<b>Annexe 2 Présentation des actions du plan de mise en œuvre du PABSE.....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 3 Définitions des domaines liés aux collaborations intersectorielles .....</b>	<b>57</b>
<b>Annexe 4 Caractéristiques des régions .....</b>	<b>61</b>
<b>Annexe 5 Justification du choix des régions.....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 6 Guide d'entrevue .....</b>	<b>69</b>
<b>Annexe 7 Facilitants à la mise en œuvre du PABSE.....</b>	<b>75</b>



## Liste des tableaux

Tableau 1	Profil des participants en fonction de la région et du milieu de travail (n = 45) .....	15
Tableau 2	Synthèse des actions mise en place .....	19
Tableau 3	Illustration des enjeux rencontrés par les DSPublique .....	24





## Liste des sigles et acronymes

CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CPE	Centre de la petite enfance
DSPublique	Direction de santé publique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PABSE	Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau
PAR	Plan d'action régional de santé publique
PMOBSE	Plan de mise en œuvre des actions de santé publique sur les boissons sucrées et l'eau
PNSP	Programme national de santé publique
OBNL	Organisme à but non lucratif
OMS	Organisation mondiale de la santé
SGÉE	Services de garde éducatifs à l'enfance
SHV	Saines habitudes de vie
TIR-SHV	Tables intersectorielles régionales sur les saines habitudes de vie
TQSA	La Table québécoise sur la saine alimentation
WHO	World Health Organization



## Faits saillants

Ce rapport présente les résultats du volet 1 de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action pour réduire la consommation des boissons sucrées et promouvoir l'eau (PABSE). En raison de la pandémie de la COVID-19, les résultats du volet 2 feront l'objet d'une publication séparée.

Le PABSE était accompagné d'un plan de mise en œuvre des actions de santé publique sur les boissons sucrées et l'eau (PMOBSE) qui comprenait neuf actions. Pour l'évaluation de la mise en œuvre du PABSE, deux actions du PMOBSE ont été retenues. Au total, 36 entrevues ont été réalisées avec 45 participants dans trois régions sociosanitaires du Québec (Côte-Nord; Lanaudière et Montréal). Les entrevues étaient avec des responsables du PABSE au sein des directions de santé publique (DSPublique) et leurs représentants territoriaux, des professionnels des milieux scolaires, municipaux et des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE).

Le PABSE est généralement bien accepté par les participants des différents milieux et plusieurs actions sont mises en œuvre notamment celles visant la valorisation de la consommation de l'eau.

Le PABSE est une stratégie de promotion de la santé qui mise largement sur des collaborations intersectorielles. Plusieurs des enjeux et facilitateurs identifiés par cette évaluation ne sont pas uniques au PABSE, mais découlent de la réalité propre aux collaborations intersectorielles. Ainsi, les enjeux à la mise en œuvre du PABSE mis en évidence dans le cadre de cette évaluation sont les suivants :

- Des positionnements différents dans la façon d'intervenir à l'égard des boissons sucrées et notamment sur les questionnements quant au rôle des municipalités en matière d'environnements favorables à la santé.
- Des enjeux structurels tels que les découpages administratifs qui peuvent nuire aux collaborations intersectorielles essentielles à la mise en œuvre du PABSE.
- Des enjeux liés à la gouvernance tels que le rôle de chacun des ministères, la gestion des infrastructures ou bien encore le lobby de l'industrie des boissons sucrées.
- Des enjeux organisationnels qui incluent le leadership et les ressources humaines.
- Des enjeux financiers tels que la rentabilité des concessions alimentaires ou le financement des activités nécessaires à la mise en œuvre du PABSE.
- Des enjeux relationnels qui peuvent être liés au positionnement sur la façon d'intervenir, à des désaccords ou à l'absence d'une vision commune entre les partenaires.
- Des enjeux liés au bannissement du plastique qui implique le retrait des bouteilles d'eau.
- Des enjeux environnementaux tels que la présence de plomb dans l'eau des écoles et les problèmes d'accès à l'eau potable, qui nuisent à la promotion de la consommation de l'eau en fontaine.
- Des enjeux communicationnels en lien avec les moyens pour rejoindre la population.
- Des enjeux liés à l'existence d'une norme sociale favorable à la consommation de sucre.

Les facilitateurs les plus importants à la mise en œuvre du PABSE étaient les suivants :

- L'intégration de certains éléments du PABSE dans des cadres et politiques plus larges tels que la politique-cadre « Pour un virage santé à l'école » et l'approche « École en santé » (milieu scolaire), le cadre de référence « Gazelle et Potiron » (milieu préscolaire) et la démarche Prendre soin de notre monde (milieu municipal).
- La proposition d'offres de services aux partenaires par les DSPublique.
- La mise à disposition d'outils clés en main et le partage d'outils entre les partenaires pour favoriser la mise en œuvre d'interventions.
- La bonne connaissance du milieu permettant de mieux cibler les besoins des populations. Pour cela, plusieurs régions procèdent à la collecte de données sur les habitudes de consommation au niveau régional ou local.

Pour favoriser la mise en œuvre du PABSE et répondre aux différents enjeux soulevés par l'évaluation, plusieurs recommandations sont formulées, les principales étant l'importance de combiner des actions pour favoriser la consommation de l'eau avec des actions visant à diminuer l'offre de boissons sucrées et soutenir financièrement les activités qui visent la mise en œuvre du PABSE.

## Résumé

### Contexte

En mars 2019, le Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau (PABSE) a été publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019). Le PABSE comprend neuf actions et vise entre autres à : restreindre l'accessibilité physique et économique aux boissons sucrées; sensibiliser et éduquer la population aux effets néfastes de la consommation régulière de boissons sucrées sur la santé; dénormaliser la consommation de boissons sucrées et les pratiques de marketing qui favorisent leur consommation; améliorer l'accessibilité physique à l'eau et normaliser la consommation d'eau. Pour favoriser la mise en place du PABSE, un plan de mise en œuvre des actions de santé publique sur les boissons sucrées et l'eau (PMOBSE) a été élaboré.

Le PABSE a été accompagné d'un mandat d'évaluation confié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) comportant 2 volets : 1) évaluation en soutien à la mise en œuvre; 2) évaluation des effets à moyen terme. Ce rapport présente les résultats du volet 1, soit l'évaluation de la mise en œuvre de deux des actions du PABSE : les actions A et B. L'action A vise à appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, en portant une attention particulière à la consommation de boissons sucrées et de l'eau. L'action B vise à soutenir les municipalités afin qu'elles agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmenter la consommation d'eau. En raison de la pandémie de la COVID-19, l'évaluation des effets à moyen terme (volet 2) fera l'objet d'une publication ultérieure.

Par ailleurs, le PABSE prévoit des activités de communication transversales aux neuf actions visant à transformer la norme sociale en matière d'hydratation auprès de la population et des partenaires impliqués de près ou de loin dans sa mise en œuvre. À titre d'exemples :

- Une campagne de sensibilisation pour encourager la consommation d'eau chez les jeunes de 13 à 17 ans a été diffusée à deux reprises (hiver et automne 2019). L'objectif poursuivi était de normaliser la consommation d'eau non embouteillée afin d'en faire un choix naturel en matière d'hydratation. Basé sur le pouvoir désaltérant de l'eau, le slogan était : « Quand t'as soif, y'a rien qui bat un verre d'eau » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019).
- La Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA), par l'entremise du groupe de travail sur les Normes sociales liées à la saine alimentation, a élaboré des outils clés en main pour sensibiliser et guider les décideurs, professionnels et intervenants à promouvoir la consommation d'eau auprès de leur clientèle issue de différents milieux (petite enfance, scolaire, municipal, communautaire, etc.).

Ces initiatives sont fortement liées à la mise en œuvre du PABSE et soutiennent les efforts déployés en région, notamment pour les actions A et B dont il est question dans ce rapport.

### Méthode

Cette évaluation (volet 1) s'appuie sur un devis qualitatif basé sur une étude de cas auprès des régions de la Côte-Nord, de Lanaudière et de Montréal. Des entrevues avec des responsables du PABSE au sein des directions de santé publique (DSPublique) et leurs représentants territoriaux, des professionnels des milieux scolaires, municipaux et des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) ont été effectuées.

## Résultats

Au total, 36 entrevues ont été réalisées avec 45 participants.

Les résultats de l'évaluation indiquent qu'un grand nombre d'actions sont mises en œuvre dans les différents milieux. Différents types d'action ont été mis en évidence :

- **Actions structurelles** : Élaboration ou modification de politiques au niveau local (politiques familiales ou sur les saines habitudes de vie, politique alimentaire, etc.);
- **Valorisation de la consommation de l'eau** : Ajout ou rénovation de fontaines, amélioration des accès aux fontaines;
- **Diminution de l'offre des boissons sucrées** : retrait des machines distributrices, diminution du nombre de boissons sucrées offertes dans les machines distributrices, retrait des grands formats;
- **Activités pédagogiques et événements** : campagne de sensibilisation telle que « J'ai soif de santé », les défis « Tchîn-tchîn » et « Rigol'eau », les ateliers pédagogiques et de sensibilisation en classe, le mouvement « Hop La Ville »;
- **Une initiative prometteuse** : L'école Serge-Bouchard à Baie-Comeau a mis en place plusieurs actions visant les saines habitudes de vie et le développement durable tel que l'ajout de quatre fontaines d'eau et le retrait des machines distributrices.

## Les enjeux

L'évaluation a mis en évidence plusieurs enjeux, dont les principaux rencontrés par les responsables des DSPublique et leurs représentants territoriaux étaient la capacité à tisser un partenariat avec les milieux et veiller à ne pas sursolliciter les partenaires, puisque la relation est fondée sur la bonne volonté. Par ailleurs, les participants des différents milieux ont mentionné plusieurs enjeux qui limitent la mise en œuvre du PABSE :

**Enjeux en lien avec la définition des boissons sucrées et le positionnement dans la façon d'intervenir à l'égard des boissons sucrées** : La définition des boissons sucrées peut varier entre les différents partenaires ce qui peut créer des confusions sur la façon de mettre en œuvre le PABSE. De plus, plusieurs approches à l'égard des boissons sucrées peuvent être observées. Alors que certains privilégient une approche positive par la valorisation de la consommation de l'eau, d'autres partenaires envisagent davantage la diminution de l'offre des boissons sucrées. Enfin, des questionnements sur le rôle des municipalités pour l'établissement d'environnements favorables à la santé ont été soulevés : l'approche paternaliste qui encadre l'offre était opposée au libre choix du citoyen.

**Enjeux de gouvernance** liés au défi de la coordination entre les ministères impliqués dans la mise en œuvre du PABSE (MSSS/ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES]), aux découpages administratifs (Centres intégrés de santé et de services sociaux [CISSS]/Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux [CIUSSS] et commission scolaire), à la gestion d'infrastructure municipale par des partenaires privés ou encore le lobby des compagnies de boissons sucrées.

**Enjeux organisationnels** qui font référence au manque de leadership des personnes ayant un rôle décisionnel pour mener les actions en lien avec le PABSE, ainsi qu'aux difficultés en lien avec les ressources humaines telles que la stabilité du personnel, le manque de temps, la gestion des priorités ou la hiérarchie administrative. De plus, le manque de réseautage entre les écoles peut nuire à la mise en œuvre du PABSE, car le partage d'outils pédagogiques n'est pas favorisé.

**Enjeux financiers** qui font référence, notamment, aux intérêts économiques des concessionnaires privés des services alimentaires, ainsi qu'aux coûts qui se rattachent à la mise en place d'activités, ou à l'achat et l'installation de fontaine d'eau dans un contexte où les sources de financement sont limitées.

**Enjeux relationnels** qui font référence aux opinions et points de vue en tensions qui peuvent refléter des différences de positionnement à l'égard de la façon de mettre en œuvre le PABSE. Des participants ont évoqué des relations difficiles avec certains partenaires ou bien à l'intérieur des organisations. Par exemple, les intérêts individuels et les ambitions de chacun peuvent nuire à la qualité des relations.

**Enjeux environnementaux** liés à l'accès et à la qualité de l'eau. Pour certains milieux, l'accès peut être limité; de plus, acheminer l'eau lors des événements est un défi pour plusieurs. Les actions visant le bannissement des bouteilles en plastique peuvent limiter la consommation de l'eau, car parfois il n'y a pas suffisamment de fontaines d'eau, et seules des boissons sucrées sont disponibles dans les machines distributrices favorisant ainsi la consommation de boissons sucrées. De plus, la présence de plomb dans les fontaines qui a fait l'objet d'une importante couverture médiatique est un obstacle à la promotion de la consommation de l'eau. La qualité de l'eau interpelle aussi la responsabilité des municipalités qui doivent s'assurer d'offrir une eau qui répond aux normes de qualité, ce qui peut dissuader l'installation de fontaines. Enfin, une mauvaise qualité organoleptique de l'eau perçue par la population (ex. : odeur, couleur) peut aussi nuire aux activités de promotion de l'eau.

**Enjeux communicationnels** réfèrent au défi de se munir d'outils de communication pour rejoindre différentes populations et au manque de moyens pour réaliser des campagnes de communication.

**Enjeux en lien avec les normes sociales** : certains participants évoquent une « culture du sucre » qui serait omniprésente. De plus, plusieurs événements spéciaux (p. ex., fêtes, rassemblements) sont l'occasion d'offrir des boissons sucrées. Enfin, la norme sociale du milieu sportif où la consommation de boissons sucrées pour sportif (ex. : Gatorade<sup>MD</sup>) a été dénoncée.

### **Les facilitateurs**

Plusieurs facilitateurs à la mise en œuvre du PABSE ont été mis en évidence par cette évaluation.

**Facilitants structurels** : l'inscription du PABSE dans des cadres plus larges, la nouvelle édition du « Guide alimentaire canadien » publiée en 2019, qui valorise clairement la consommation de l'eau ou encore les enjeux liés au développement durable qui peuvent favoriser la consommation de l'eau en fontaine sont des appuis essentiels pour la mise en œuvre du PABSE.

**Facilitants organisationnels** : réfèrent essentiellement aux outils développés par les partenaires et notamment les DSPublique. Il s'agit entre autres du développement d'offres de services, de la création d'un répertoire partagé pour les outils ou encore le développement d'outils « clés en main ».

**Facilitant relationnel** : font essentiellement référence à l'importance du rôle des représentants territoriaux sur le terrain.

**La connaissance du milieu** : les données d'études permettent de mieux connaître les habitudes de consommation de la population et de mieux cibler les actions.

**Les ressources en communication** : rejoindre la population par des messages sur la saine hydratation en utilisant différents moyens de communication incluant les médias sociaux.

**Les actions contribuant à l'adoption d'une norme sociale moins favorable à la consommation de boissons sucrées, et plus favorable à la consommation d'eau** : la mobilisation des adultes, notamment ceux en position d'autorité pour montrer le bon exemple, et l'implication de la population dans les activités favorisent la mise en place d'actions, mais aussi le changement de la norme sociale qui valorise la consommation des boissons sucrées.

## Conclusion

L'évaluation de la mise en œuvre du PABSE indique que plusieurs actions sont déployées dans les milieux municipaux, scolaires et les SGÉE. Cette variété d'action offre l'avantage de rejoindre différentes clientèles et d'adresser différents aspects influençant les habitudes d'hydratation.

Plusieurs enjeux ont été mis en évidence pour la mise en œuvre du PABSE. Il apparaît que les actions qui valorisent la consommation de l'eau sont privilégiées notamment parce qu'elles sont plus simples à mettre en œuvre, par exemple en faisant des campagnes de promotion de l'eau. Or des études indiquent que pour observer une diminution de la consommation des boissons sucrées, il est nécessaire de cibler à la fois un meilleur accès à l'eau et la valorisation de la consommation de l'eau, mais aussi une diminution de l'offre des boissons sucrées. De plus, l'absence de leadership est un enjeu important pour la mise en œuvre du PABSE. Cet enjeu peut être adressé par une définition très claire des rôles et des responsabilités de chacun au sein des différentes organisations. Par ailleurs, les enjeux financiers sont fréquemment évoqués pour la mise en œuvre des programmes notamment pour le financement des actions. Toutefois dans le cadre de la mise en œuvre du PABSE les enjeux de rentabilité que rencontrent les fournisseurs doivent aussi être pris en considération. Enfin, la modification des comportements pour avoir de saines habitudes de vie demeure fragile, il est donc important de maintenir la confiance de la population en offrant une eau de qualité. Or, la couverture médiatique entourant la présence de plomb dans l'eau peut anéantir les efforts déployés pour favoriser la consommation d'eau.

L'un des points forts du PABSE est son intégration dans des cadres plus larges qui offrent l'avantage de soutenir les actions mises en œuvre. De plus, une bonne connaissance du milieu par la personne impliquée permet de bien cibler les besoins de la population et adapter les offres de services en conséquence. Toutefois, la mise en œuvre du PABSE s'avère complexe, car différents paliers sont sollicités et que la réussite dépend en grande partie de la qualité des relations intersectorielles. Il est important de noter que ces facilitateurs et ces enjeux ne sont pas uniques au PABSE, mais découlent de la réalité propre aux collaborations intersectorielles en promotion de la santé.



## 1 Mise en contexte

### Les boissons sucrées et les politiques-cadres

Au Québec, le fardeau croissant des maladies chroniques, comme le diabète, est préoccupant tout comme les problèmes liés au poids (Lamontagne *et al.*, 2012). Un des principaux facteurs de risque de maladie chronique et de surpoids est la consommation de sucre (World Health Organization [WHO], 2015). La consommation de sucre est également un facteur de risque important pour les caries dentaires chez les enfants et les adultes (Moynihan et Kelly, 2014; Sheiham et James, 2014). Or, au Québec, la consommation des boissons sucrées est la principale source de sucre ajouté à la diète (Plamondon et Paquette, 2017). Les actions de santé publique visant à réduire la consommation de boissons sucrées s'inscrivent ainsi dans un mouvement plus large visant à réduire la consommation de sucre.

Au Québec, depuis plusieurs années des politiques ont été adoptées par différents ministères pour favoriser les saines habitudes de vie. Ainsi, en 2007, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a publié « Pour un virage santé à l'école » la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2007). Le ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré une politique à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux « Pour l'élaboration des politiques alimentaires adaptées » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009). Le ministère de la Famille a publié le cadre de référence « Gazelle et Potiron » qui est destiné aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE). Enfin, en mars 2019, le Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau a été publié (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019). Le Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau (PABSE) s'intègre dans les politiques-cadres plus larges mentionnées précédemment.

### Le Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrée et promouvoir l'eau

L'objectif général du PABSE vise à « créer des environnements favorables à la réduction de la consommation de boissons sucrées et à l'augmentation de la consommation d'eau » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019). En effet, il apparaît que la création d'environnements favorables à la saine alimentation est reconnue comme une stratégie prometteuse pour rendre les choix alimentaires sains, faciles d'accès et attrayants (Sallis et Glanz, 2009; Swinburn *et al.*, 2004). Cette stratégie a le mérite d'améliorer les conditions pour mieux manger et de ne pas remettre entièrement la responsabilité de bien s'alimenter au consommateur (Cohen et Farley, 2007). Pour actualiser cette stratégie, il est reconnu qu'une diversité de mesures et de secteurs engagés en cohérence avec l'ensemble des objectifs nutritionnels poursuivis est nécessaire pour agir sur un ensemble de déterminants à l'échelle de l'individu, la famille et l'environnement pour améliorer la santé de la population (World Cancer Research Fund, 2015). Le modèle logique du PABSE est présenté à l'annexe 1.

Plus précisément, les objectifs du PABSE consistent à :

- Restreindre l'accessibilité physique et économique aux boissons sucrées;
- Sensibiliser et éduquer la population aux effets néfastes de la consommation régulière de boissons sucrées sur la santé;
- Dénormer la consommation de boissons sucrées et les pratiques de marketing qui favorisent leur consommation;
- Inciter les fabricants de boissons sucrées à améliorer la qualité de leurs produits;

- Améliorer l'accessibilité physique à l'eau;
- Normaliser la consommation d'eau.

Enfin, le PABSE était accompagné d'un plan de mise en œuvre des actions de santé publique sur les boissons sucrées (PMOBSE, 2017-2022) (Groupe de travail sur les boissons sucrées, 2017). Le plan de mise en œuvre visait à : « préciser, pour chacune des actions du PABSE, les objectifs poursuivis, les résultats attendus, les moyens qui seront mis en place, l'organisation responsable et les indicateurs de suivi » (Groupe de travail sur les boissons sucrées, 2017, p. 7). Ce plan de mise en œuvre comprend neuf actions pour différents milieux (annexe 2). Parmi elles, les actions A et B qui ont été retenues dans le cadre de cette évaluation sont présentées de la façon suivante :

**Action A** : Appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, en portant une attention particulière aux boissons sucrées et à l'eau.

**Action B** : Soutenir les municipalités afin qu'elles agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmenter la consommation d'eau.

Par ailleurs, le PABSE prévoit des activités de communication transversales aux neuf actions visant à transformer la norme sociale en matière d'hydratation auprès de la population et des partenaires impliqués de près ou de loin dans sa mise en œuvre. À titre d'exemples :

- Une campagne de sensibilisation pour encourager la consommation d'eau chez les jeunes de 13 à 17 ans a été diffusée à deux reprises (hiver et automne 2019). L'objectif poursuivi était de normaliser la consommation d'eau non embouteillée afin d'en faire un choix naturel en matière d'hydratation. Basé sur le pouvoir désaltérant de l'eau, le slogan était : « Quand t'as soif, y'a rien qui bat un verre d'eau » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019).
- La Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA), par l'entremise du groupe de travail sur les Normes sociales liées à la saine alimentation, a élaboré des outils clés en main pour sensibiliser et guider les décideurs, professionnels et intervenants à promouvoir la consommation d'eau auprès de leur clientèle issue de différents milieux (petite enfance, scolaire, municipal, communautaire, etc.).

Ces initiatives sont fortement liées à la mise en œuvre du PABSE et soutiennent les efforts déployés en région, notamment pour les actions A et B dont il est question dans ce rapport.

La mise en œuvre du PABSE coïncide avec des changements de structure dans le système de santé et de services sociaux. Ces changements concernaient en particulier une nouvelle gouvernance, une réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux dans un contexte de restrictions budgétaires, notamment en santé publique. Ces changements importants affectaient à divers degrés les régions. Si le regroupement de certains établissements dans une structure élargie pouvait s'avérer favorable à l'intégration des actions et à une meilleure collaboration intra et intersectorielle dans certaines régions, d'autres régions se retrouveraient avec moins de ressources humaines susceptibles de porter le dossier dans les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)/Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS). Dans ce contexte, un mandat d'évaluation de soutien à la mise en œuvre a été confié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). L'évaluation en soutien à la mise en œuvre vise à accroître la capacité des organisations et des professionnels concernés à implanter le PABSE dans leur milieu et à faire face aux enjeux rencontrés.

## 2 Objectifs et questions de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation étaient d'une part soutenir la mise en œuvre de deux actions du PABSE (volet 1) et d'autre part apprécier le degré d'implantation du PABSE en vue d'en mesurer les effets (volet 2). Plus précisément les objectifs pour soutenir la mise en œuvre étaient :

- Dresser un portrait de la mise en œuvre du PABSE au sein des régions;
- Identifier les enjeux et les facilitateurs à la mise en œuvre du PABSE;
- Dégager des façons de faire et/ou des initiatives prometteuses.

Il est important de noter que le mandat d'évaluation se concentre sur les actions A (volet des SGÉE et écoles seulement) et B, qui sont sous la responsabilité des directions de santé publique (DSPublique) et qui ont été priorisées par ces dernières à la Table de concertation nationale en promotion/prévention. De plus, il convient de noter que le second objectif « apprécier le degré d'implantation du PABSE en vue d'en mesurer les effets » (volet 2) a été reporté en raison de la pandémie de la COVID-19 et fera l'objet d'une publication séparée.

Les questions d'évaluation étaient les suivantes :

- Comment le PABSE est-il reçu par les acteurs des DSPublique?
- Comment les acteurs des DSPublique se sont-ils approprié le PABSE?
- Comment les acteurs des DSPublique mettent-ils en œuvre le PABSE?
- Comment et à quelles conditions les actions sont implantées par les acteurs des DSPublique?
- Quelles sont les conditions défavorables à la mise en œuvre du PABSE?
- Quelles sont les conditions favorables à la mise en œuvre du PABSE?
- Quels sont les conditions de réussite et les facteurs limitants d'une initiative prometteuse?



### 3 Approche méthodologique

Cette évaluation (volet 1) s'appuie sur un devis qualitatif basé sur une étude de cas. L'étude de cas consiste en l'exploration détaillée et complète d'une entité quelconque (le cas) (Fortin et Gagnon, 2016). Le PABSE peut difficilement être dissocié de son contexte; c'est pourquoi l'étude de cas apparaît comme une stratégie appropriée de collecte de données empiriques et d'analyse de la mise en œuvre (Contandriopoulos et Champagne, 1993; Yin, 2018). La volonté de capter la variabilité des contextes prévalant au niveau régional et local, des conditions de mise en œuvre et des pratiques des professionnels de santé publique a conduit à l'adoption d'une méthode d'étude de cas multiples (Brousselle *et al.*, 2011; Yin, 2018).

#### Cadre conceptuel

La mise en œuvre des actions A et B du plan de mise en œuvre des actions de santé publique sur les boissons sucrées et l'eau (PMOBSE) s'appuie essentiellement sur les collaborations des DSPublique avec les partenaires de leur région c'est pourquoi un cadre théorique basé sur les collaborations intersectorielles a été développé. Les collaborations intersectorielles s'inscrivent dans une démarche à travers laquelle différents partenaires travaillent de manière concertée sur une question d'intérêt commun (Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, 2015). Le cadre théorique des collaborations intersectorielles vise à saisir les facilitateurs et les enjeux de la mise en œuvre en s'intéressant notamment aux perceptions des différents acteurs impliqués dans le projet tout en prenant en considération la réalité de leur contexte respectif. Le cadre conceptuel a été développé en s'appuyant sur une synthèse de revue de la littérature sur les facteurs favorables et défavorables aux collaborations intersectorielles (Buyse, 2019). En se basant notamment sur les revues de la littérature de Bryson *et al.* (2006) et de Corbin *et al.* (2018), les collaborations intersectorielles s'articulent autour de trois domaines : les conditions initiales, les processus et interactions ainsi que la structure et gouvernance (Buyse, 2019). Chacun des domaines est défini à l'annexe 3.

#### Choix des cas

Afin de dresser un portrait général des actions mises en œuvre dans le cadre du PABSE, les responsables du programme pour chacune des directions de santé publique du Québec ont été contactés. Ainsi, du 15 avril au 13 mai 2019, 20 entretiens téléphoniques ont été réalisés pour 16 régions. Il convient de noter que pour certaines régions deux ou trois responsables ont été contactés. De plus, la région Terres-Cries-de-la-Baie-James n'a pas été rejointe et la région de la Mauricie–Centre-du-Québec a indiqué que la ressource associée au PABSE avait été absente. Il s'agissait d'un entretien téléphonique informel d'environ 15 minutes visant à documenter la mise en œuvre du PABSE. Un compte rendu a été rédigé pour chaque entretien téléphonique. Les comptes rendus ont fait l'objet d'une analyse thématique à l'aide du logiciel NVivo 12. Une synthèse des entrevues a été rédigée et présentée au comité de suivi<sup>1</sup>.

Les cas ont été choisis à partir des résultats de cette synthèse, notamment les régions qui étaient plus actives dans la mise en œuvre des actions A et B du PMOBSE. De plus, les résultats ont été combinés au type de région concerné (régions centrales, régions périphériques, régions intermédiaires, régions éloignées). Ainsi, les trois cas suivants ont été retenus : Montréal, Lanaudière, Côte-Nord. Les caractéristiques des régions et les détails justifiant le choix des régions sont présentés aux annexes 4 et 5.

---

<sup>1</sup> Un comité de suivi a été mis sur pied et des rencontres ont eu lieu périodiquement tout au long de la période d'évaluation.

## **Recrutement des participants**

La méthode de recrutement « boule de neige » a été privilégiée pour cette évaluation (Pires, 1997). En effet, afin de documenter la mise en œuvre du PABSE, il était important de cibler des personnes directement impliquées. Ainsi, les responsables du PABSE de chacune des DSPublique retenues ont été contactées et invitées à indiquer le nom de personnes-ressources. Par la suite, les personnes-ressources pouvaient être amenées à communiquer à leur tour le nom de personnes supplémentaires.

## **Collecte des données**

Les personnes identifiées ont été invitées à participer à une entrevue individuelle. Les thèmes abordés lors des entrevues s'appuyaient sur les principaux thèmes du cadre conceptuel et les questions d'évaluation. Il convient de noter que les guides d'entrevues ont été adaptés en fonction de la région et du milieu de travail du répondant (DSPublique, CISSS/CIUSSS, milieu scolaire, milieu municipal, etc.). Par ailleurs, les guides d'entrevues ont été adaptés au fil des entretiens afin de prendre en considération les thèmes qui ont pu émerger lors de la collecte (Strauss et Corbin, 2003). Un guide d'entrevue de base est présenté à l'annexe 6. Les entrevues semi-structurées ont été réalisées de juillet 2019 à décembre 2019. La plupart ont été réalisées en personne. D'autres ont été effectuées par téléphone. Les entrevues ont été enregistrées sur support audio et intégralement retranscrites.

Afin de compléter ces entrevues, l'équipe de recherche a aussi participé à des conférences dans lesquelles la diminution de l'offre des boissons sucrées ou la valorisation de la consommation de l'eau était abordée. Ce complément s'avère nécessaire pour avoir une vision globale dans l'expertise et l'analyse des résultats. Ainsi l'équipe de recherche de l'INSPQ a assisté aux conférences suivantes : VisezEau (janvier 2020) (Michel Lucas, 2020), les journées annuelles de santé publique en décembre 2019 (Journées annuelles de santé publique, 2019) et une conférence intitulée « Prévenir l'obésité : des solutions, leurs promesses et défis » (Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2019).

## **Analyse des données**

Les données recueillies lors des entrevues individuelles ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. L'analyse thématique réfère à la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (Paillé et Mucchielli, 2008). Le cadre théorique et les questions d'évaluation ont permis d'amorcer l'analyse en identifiant les principaux thèmes. Le codage était ouvert, afin d'être en mesure d'identifier des thèmes qui pouvaient émerger des entrevues (Strauss et Corbin, 2003). L'analyse a été faite en continu, de façon itérative, tout au long de la réalisation des entrevues. Les entrevues des régions de Lanaudière et Montréal ont été codées par MV et celles de la région Côte-Nord par CB. Une révision complète de la codification a été réalisée par les deux codeuses. Ainsi, certains verbatims ont été recodés, et des codes ont été fusionnés.

## 4 Considérations éthiques

Conformément par l'énoncé de la politique des trois conseils sur l'Éthique de la recherche avec des êtres humains (Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche, 2016) le devis d'évaluation n'a pas fait l'objet d'une approbation éthique. Cependant, les principes éthiques de la recherche ont été respectés. Les enregistrements audios et les transcriptions demeurent confidentiels et accessibles uniquement aux membres de l'équipe d'évaluation. Un formulaire d'accord de participation présentant le projet d'évaluation a été signé par les participants préalablement à l'entrevue. Enfin, pour assurer la confidentialité des données, les verbatims ne sont pas associés aux lieux de travail et aux régions des participants et le genre des participants a été attribué de façon aléatoire au moment de la rédaction.





## 5 Résultats

### 5.1 Description des participants

Au total, 36 entrevues ont été réalisées avec 45 participants dans trois régions sociosanitaires. La plupart des entrevues étaient individuelles, trois entrevues ont été réalisées avec deux et avec trois personnes. La durée des entrevues variait entre 30 et 90 minutes, avec une moyenne de 64 minutes. Quinze entrevues ont eu lieu dans la région de la Côte-Nord, 12 dans la région de Montréal et 9 dans la région de Lanaudière. Les participants étaient issus de différents milieux (DSPublique, CISSS/CIUSSS, municipalité, milieu scolaire et service de garde). Le profil des participants, en fonction de la région et du milieu, est présenté dans le tableau 1.

**Tableau 1 Profil des participants en fonction de la région et du milieu de travail (n = 45)**

	Côte-Nord (n = 17)	Lanaudière (n = 12)	Montréal (n = 16)	Total (n = 45)
DSPublique	2	4	2	8
CISSS/CIUSSS	5	1	3	9
Municipalité (employés/élus)	3	5	8	16
Milieu scolaire (commissions scolaires/écoles)	6	2	3	11
Service de garde	1	0	0	1

### 5.2 Perception du PABSE par les participants

Cette section vise à répondre aux questions d'évaluation suivantes : *Comment le PABSE est-il reçu par les acteurs des DSPublique? Comment les acteurs des DSPublique se sont-ils approprié le PABSE?*

La plupart des participants avaient une perception favorable du PABSE. Pour certains le PABSE permettait de légitimer les messages en leur donnant un appui supplémentaire. Dans une moindre mesure certains participants étaient plus nuancés à l'égard du PABSE. Par exemple, des participants ont indiqué que le PABSE était ambitieux, qu'il couvrait de nombreux aspects, qu'il n'était pas suffisamment concret ou bien encore qu'il n'y avait pas d'obligation à sa mise en œuvre. Enfin, certains répondants indiquaient que le plan d'action n'était pas très utile, car il s'agit d'activités qui se font déjà.

Afin de s'approprier et mettre en œuvre le PABSE, des participants des DSPublique ont indiqué avoir organisé des rencontres d'équipe afin de déterminer les actions qui peuvent être réalisées dans les milieux. Au cours de ces rencontres, certains proposaient d'identifier les actions alors que d'autres proposaient de commencer en se concentrant davantage sur un milieu, par exemple le milieu municipal. Ces rencontres permettaient aussi de déterminer comment le PABSE pouvait s'arrimer avec d'autres interventions déjà existantes. Par ailleurs, pour favoriser la coordination du PABSE entre les différents acteurs, des participants ont indiqué vouloir développer un plan d'action propre à leur région.

« [...] on voulait aussi se doter de notre propre plan d'action, on a quand même embarqué dans celui du ministère, en profitant des opportunités qui s'offraient à nous de travailler sur les boissons sucrées, mais on se disait on va se doter d'un plan d'action ou chacun aura des actions à faire. Ça va être plus facile de coordonner tout ça. »  
(DSPublique)

D'autres ont indiqué qu'ils avaient développé des indicateurs afin de pouvoir suivre la progression de la mise en œuvre au sein de leur région.

Il convient aussi de noter que des participants des milieux scolaires et municipaux ne connaissaient pas le PABSE.

### 5.3 Les actions mises en place

---

Cette section vise à répondre à la question d'évaluation suivante : *Comment et à quelles conditions les actions sont implantées par les acteurs des DSPublique?*

Plusieurs actions ont été mises en œuvre par les milieux des trois régions retenues pour l'évaluation. Certaines actions étaient structurelles, c'est-à-dire que la mise en œuvre se réalise en établissant des priorités. D'autres actions visaient précisément la diminution des boissons sucrées, ou encore la valorisation de la consommation de l'eau. Enfin, certaines actions sont ponctuelles, comme des activités pédagogiques ou l'organisation d'événements.

#### Les actions structurelles

Les actions structurelles consistaient essentiellement à élaborer ou réviser des politiques en intégrant les recommandations du PABSE. Au niveau municipal, les politiques pouvaient cibler différents enjeux, tels que les saines habitudes de vie, le développement social, les événements écoresponsables, les politiques familiales, ou encore – comme à Montréal – la motion sur le retrait des boissons sucrées des édifices municipaux. D'autres participants ont évoqué l'élaboration d'une politique d'événement écoresponsable qui intègre les recommandations du PABSE en interdisant ou en limitant les bouteilles de plastique à usage unique et qui favorise le remplissage des gourdes.

Des programmes sont développés dans certaines régions comme le programme Nutrition Nord Canada qui a mis en œuvre un « volet sur l'éducation à la nutrition » :

« [...] C'est l'Agence de santé publique du Canada qui a ce programme-là. Depuis trois ans [...] on a, Nutrition Nord, c'est fait pour les communautés isolées où il n'y a pas d'approvisionnement par la route. [...] Ce qu'on a mis en place c'est des animateurs et des coordonnateurs dans ces villages-là. Ça nous donne une pointe d'action. Ces animateurs-là, quand on veut déployer des choses, justement sur les boissons sucrées, on a quand même des poteaux. [...] » (DSPublique)

Certains milieux scolaires mettent en place des plans d'action ou des politiques alimentaires pour veiller aux saines habitudes de vie (SHV) dans les écoles. Les politiques alimentaires sont régulièrement révisées et visent à favoriser « un environnement alimentaire sain » (Milieu scolaire). Les politiques-cadres permettent de servir de référence dans cette révision.

### **Diminution de l'offre des boissons sucrées**

Différentes actions étaient réalisées pour diminuer l'offre de boissons sucrées dans les milieux. Certains ont procédé à une révision de l'offre dans les machines distributrices en retirant ou diminuant les boissons sucrées ou en retirant les grands formats de jus. Dans certains cas, les écoles peuvent faire appel aux professionnels des DSPublique et de leurs représentants territoriaux pour les aider à faire la révision de l'offre des machines distributrices :

« Pour les machines distributrices, ça précise ce que la machine peut ou ne peut pas contenir. Les plus gros formats doivent être refermables, après ça pas de boissons avec de la caféine, après ça, en plus de l'eau, des jus de fruits à 100 %, des jus de légumes, du lait, des boissons laitières, des boissons de soya enrichies contenant peu de sucre ajouté et les yogourts à boire ont une valeur nutritive intéressante. Donc, ils étaient partis de ça pour faire la réflexion. On avait tout travaillé avec eux dans le fond, on avait toute l'offre de leur fournisseur, et on a travaillé avec eux pour voir lesquels étaient disons... le plus acceptable, selon les formats qui étaient offerts. » (DSPublique)

D'autres participants ont indiqué la mise en place de code de couleur afin d'informer la population de la qualité nutritive des aliments et des boissons offerts dans la machine distributrice. Enfin, des participants ont mentionné qu'ils envisageaient d'augmenter le prix des boissons sucrées dans les édifices municipaux afin de dissuader l'achat notamment auprès des enfants.

### **Valorisation de la consommation de l'eau**

Pour la plupart des participants, la mise en œuvre du PABSE se réalisait par le biais de la valorisation de l'eau plutôt que la diminution de l'offre des boissons sucrées, car il est plus aisé d'avoir une approche positive « valoriser » plutôt que négative « diminuer ». Plusieurs stratégies ont été mises en place pour valoriser la consommation de l'eau dans les milieux en installant ou en rénovant des fontaines d'eau. Un élu municipal précise :

« On est dans le processus d'en rajouter, je pense cet automne [fontaines d'eau]. On en a rajouté une à l'intérieur réfrigérée, à l'intérieur de la bibliothèque, parce qu'il y a beaucoup d'aînés qui viennent ici, c'est près du terrain de pétanque. Ça leur fait un endroit climatisé [...]. On a aussi mis un abreuvoir plus bas pour les enfants, parce que là c'est la bibliothèque l'aile qui est là. L'école vient souvent passer l'après-midi à la bibliothèque, ça prenait de l'eau pour les enfants, pour qu'ils remplissent leurs gourdes. » (Milieu municipal)

Pour d'autres, la valorisation de l'eau s'effectue par le biais de la campagne « J'ai soif de santé dans ma municipalité ». Cette campagne a été développée par la DSPublique de la région Lanaudière en collaboration avec le Plateau lanaudois intersectoriel et la Coalition Poids » (Coalition poids, 2017a). Cette campagne vise à favoriser la consommation de l'eau dans les lieux publics en facilitant le repérage des points d'eau gratuit et en valorisant les fontaines d'eau. Pour cette campagne plusieurs visuels et pictogrammes ont été développés et sont disponibles gratuitement sur le site de la Coalition Poids (Coalition poids, 2017a). Dans la région de Lanaudière, une vingtaine de municipalités ont embarqué dans la campagne. Cela pouvait mener à l'ajout de fontaines d'eau pour certaines municipalités :

« [...] j'avais une fontaine d'eau qui est devant l'hôtel de ville, et une à l'intérieur qui est dans une salle presque fermée en tout temps. Il faut avoir la clé. Mais j'ai dit oui, je vais mettre les affiches pour publiciser qu'il faut boire de l'eau, mais sans nécessairement moi avoir des fontaines d'eau. Là cette année, j'en ai rajouté une et on est en train de regarder pour avoir une subvention pour en rajouter trois nouvelles pour développer

encore plus. Moi c'est plus un côté où c'est important de publiciser de boire de l'eau, d'insister là-dessus. » (Milieu municipal)

Certaines municipalités ont opté pour le dispositif « Bornéo » pour offrir de l'eau à leurs citoyens lors des événements. Bornéo consiste à installer un dispositif sur les bornes-fontaines d'incendie afin de fournir un accès à l'eau potable aux citoyens (Association des designers industriels du Québec, 2015).

Ces actions sont souvent accompagnées par des mesures complémentaires pour informer la population avec des affichages qui font la promotion de l'eau, la valorisation de la gourde, ou encore des ateliers ou activités valorisant la consommation de l'eau. Une des participantes nous fait part d'actions supplémentaires pour accompagner la mise en place des fontaines d'eau, avec des moyens de communication pour informer la population (affiches) : « Au niveau du complexe aquatique [...], ils ont mis des fontaines d'eau partout et je leur avais fourni les petites affiches pour indiquer où il y avait de l'eau dans les municipalités. Ça, ça avait été apposé. C'est une promotion supplémentaire. » (CISSS/CIUSSS)

La valorisation de l'eau est aussi proposée dans les camps de jour en demandant à chaque enfant d'avoir une gourde d'eau : « Les enfants, on leur demande d'avoir une gourde d'eau à tous les matins [...]. [...] il y a tout le temps un 16 litres d'eau, ils peuvent la remplir. Quand ils sortent, on fournit de l'eau aussi. Je n'ai pas été dans les boîtes à lunch pour voir ce que les jeunes apportaient par exemple. Mais je sais qu'ils apportent tous de l'eau. » (Milieu municipal)

Pour le milieu scolaire, plusieurs écoles ont décoré les fontaines pour les rendre plus attrayantes tout en créant des environnements favorables à la consommation de l'eau. La distribution de gourdes pour favoriser l'utilisation des fontaines et limiter la consommation de boissons sucrées est également un moyen utilisé par certaines écoles. Le milieu sportif a aussi été ciblé, car certains participants considéraient qu'il s'agissait d'un milieu propice à la transmission et à l'appropriation du message.

Pour les services de garde, la promotion de l'eau se fait essentiellement par le biais du Défi « Rigol'eau », une variante du Défi « Tchint-tchin » qui vise les SGÉE. (Coalition poids, 2017b). Le Défi « Rigol'eau » déployé en 2018 a beaucoup de succès. Une participante de la Coalition Poids indique que les inscriptions au Défi « Rigol'eau » ont beaucoup augmenté en l'espace d'une année passant de 28 SGÉE à environ une centaine d'inscriptions. Le nombre de participants est probablement sous-estimé, car les outils sont aisément accessibles sur le site Internet de la Coalition Poids, ainsi des SGÉE peuvent faire les défis sans s'inscrire. Il convient également de préciser que plusieurs participants des DSPublique et leurs représentants territoriaux ont mentionné transférer les informations en lien avec les défis « Rigol'eau » au SGÉE. Par ailleurs, certains services de garde demandent à ce que tous les enfants aient une gourde pour favoriser la consommation d'eau.

### **Actions pédagogiques et événements**

La valorisation de l'eau et la diminution de l'offre des boissons sucrées peuvent s'accompagner d'activités pédagogiques pour renforcer le message. Ces activités pédagogiques peuvent s'inscrire dans des mouvements visant la promotion des SHV. Par exemple, le mouvement « Hop la Ville » développé à Victoriaville met en place des actions valorisant l'activité physique et la saine alimentation (Ville de Victoriaville, 2015). Cette initiative municipale s'adresse à l'ensemble de la population, elle peut tout aussi bien être appliquée à une communauté locale, à un regroupement de municipalités qui partagent déjà des infrastructures de loisirs ou à une municipalité régionale de comté (MRC) (Ville de Victoriaville, 2015). Ce mouvement a été mis en place à Sept-Îles en 2019 et des ateliers sur l'eau ont été offerts à la population.

Les écoles misent sur le développement d'activités, de kiosques et outils pédagogiques. Il est intéressant de noter que ces activités sont le plus souvent le résultat d'une collaboration entre les enseignants, les DSPublique et leurs représentants territoriaux, et les commissions scolaires. Des formations sont ainsi proposées pour mener à bien les activités dans différents milieux. Ces ateliers et activités sont proposés pendant l'heure du midi ou bien directement en classe :

« Il y a des activités en classe [...], on a beaucoup de kiosques sur l'heure du midi [...]. Notre comité, on est une gang, les deux polyvalentes plus les filles du CLSC, quelques-unes du CISSS aussi, on a un comité où on va se dire "cette année, on travaille sur quel thème, on fait ça quand, on le déploie combien de fois?". Souvent, c'est trois, quatre fois. On fait des activités par rapport à ça. C'est un peu la façon qu'on a de procéder. »  
(Milieu scolaire)

Les interventions peuvent être mises en œuvre par les professeurs ou des professionnels externes, préalablement formés.

Les services de garde développent aussi des actions favorables aux SHV, avec des activités en lien avec une saine alimentation et le mode de vie actif : « [...] l'année passée ou l'année d'avant, elle [une responsable de service de garde] a monté un atelier sur le jeu actif avec les différents types d'effort. Elle a aussi monté des trousse de collation-causerie, des ateliers petits chefs. » (Centre de la petite enfance [CPE]). Ces activités sont planifiées, définies selon des objectifs spécifiques et réparties entre les employés. Elles peuvent éventuellement être orientées selon les objectifs de valorisation de la consommation d'eau.

Ainsi, il apparaît que de nombreuses actions en lien avec la valorisation de la consommation de l'eau et la diminution des boissons sucrées sont mises en œuvre. Il est important de noter que ces initiatives peuvent être réalisées sans que les DSPublique soient impliquées. Le tableau 2 synthétise les actions mises en place

**Tableau 2 Synthèse des actions mise en place**

Types d'actions	Exemple
<b>Actions structurelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Élaborer ou réviser des politiques en intégrant les recommandations du PABSE.</li> </ul>
<b>Diminution de l'offre des boissons sucrées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Révisions de l'offre des machines distributrices en retirant ou diminuant les boissons sucrées ou en retirant les grands formats de jus.</li> <li>■ Mise en place de code de couleur afin d'informer de la qualité nutritive des aliments et des boissons offerts dans la machine distributrice.</li> <li>■ Augmenter le prix des boissons sucrées.</li> </ul>
<b>Valorisation de la consommation de l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Installation ou rénovation des fontaines d'eau.</li> <li>■ Mise en place des campagnes « J'ai soif de santé »; « Défi Rigol'eau » « Défi Tchintchin ».</li> <li>■ Utilisation du dispositif Bornéo.</li> <li>■ Valorisation de l'utilisation de la gourde d'eau.</li> <li>■ Décoration des fontaines.</li> </ul>
<b>Actions pédagogiques et événements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Inscription au mouvement « Hop la Ville » visant la promotion des saines habitudes de vie</li> <li>■ Développement d'activités, de kiosques et outils pédagogiques.</li> </ul>

## 5.4 Une initiative prometteuse : L'école Serge-Bouchard (Baie-Comeau, région Côte-Nord)

Cette section vise à répondre à la question d'évaluation suivante : *Quels sont les conditions de réussite et les facteurs limitants d'une initiative prometteuse?*

Pour terminer la présentation des différentes activités mises en place, une action réalisée à l'école secondaire Serge-Bouchard peut être qualifiée d'initiative prometteuse, car il s'agit d'une combinaison d'actions qui a entraîné la valorisation de la consommation d'eau et la diminution de l'offre des boissons sucrées de façon durable.

En 2015, une technicienne et deux enseignantes de l'école Serge-Bouchard ont formé un comité environnemental ayant pour objectif initial d'implanter le compostage à l'école. À la suite du succès de la mise en place d'un premier bac de compostage, l'école a fait l'acquisition d'un composteur rotatif. Par la suite, le comité a fait une demande de subvention à la fondation Monique-Fitz-Back afin de pouvoir ajouter des fontaines d'eau. L'obtention de cette subvention a permis l'ajout de trois fontaines d'eau la première année et l'ajout d'une fontaine d'eau au bloc sportif l'année suivante. Considérant cette initiative, une entreprise de la région a commandité l'offre de gourdes d'eau pour l'ensemble des élèves. Par la suite, des gourdes d'eau sont remises à chaque élève en secondaire 1.

**Figure 1** Fontaine d'eau – École Serge-Bouchard (Baie-Comeau)



Outre le compost et l'ajout de fontaine d'eau, d'autres actions environnementales ont été menées. Une répondante indique : « On a aussi éliminé les ustensiles de plastique, les assiettes en styromousse, les verres aussi. Les pailles sont en bambou. » (Milieu scolaire) Une sensibilisation en classe sur l'importance de la consommation de l'eau et la participation des étudiants ont permis d'accompagner ces changements environnementaux. De plus, la participation des étudiants dans la personnalisation des gourdes réutilisables a aussi permis de valoriser la consommation de l'eau.

Pour poursuivre, le comité a décidé de retirer les machines distributrices de l'école pour favoriser l'utilisation des fontaines d'eau et la réduction du plastique. Le retrait des machines a été compliqué. Une participante explique comme suit le retrait de la machine qui était destinée aux élèves :

« [...] c'est le monsieur qui devait venir chercher sa machine, il voulait la faire payer à l'école. Il ne voulait pas venir la chercher. Ils se sont battus pendant longtemps. [...] Il a fallu qu'ils la cachent. L'école ici l'a caché, ils l'ont serré quelque part. À un moment donné, je sais pas comment ça a fini, mais le distributeur voulait charger un coût à

l'école en disant « ce n'est pas à nous à aller chercher ça [...] ». Je sais pas trop, ça a été très compliqué. » (Milieu scolaire)

Le retrait de la machine destinée aux professeurs n'a pas été simple non plus, l'une des participantes explique : « J'étais responsable de la machine à Coke, la liqueur pour les profs et tout. Pendant deux ans j'ai pas arrêté de les appeler. J'ai dû faire au moins 20 appels. » (Milieu scolaire) Finalement avec l'aide de la direction, l'école a réussi à se départir des machines distributrices.

En raison de ces différentes actions, l'école Serge-Bouchard a été récipiendaire au Canada du prix « Donne des super pouvoirs à ton école ». Il s'agit d'un prix d'une valeur de 20 000 \$ en produits technologiques chez Bureau en gros. La réussite de cette initiative a fait l'objet de plusieurs publications dans les journaux locaux (Paquet, 2019; Petitpas, 2019). De plus, le comité a été invité à participer à des événements pour présenter leurs actions. Par exemple :

« [...] le Salon Consom'acteur au cégep. Ils nous ont demandé de tenir un kiosque, notre école, pour montrer ce qu'on fait dans l'école à tout le monde. Dans le jour, c'est les écoles et dans le soir, c'est toute la population qui vient. On va avoir un kiosque qu'on va tenir là. Les jeunes, moi je demande aux jeunes qui veulent venir parce que, t'sais, la plupart embarquent là-dedans. On a des demandes comme ça, on va promouvoir comme ça un peu ce qu'on fait. » (Milieu scolaire)

Le comité a de nombreux projets en tête pour poursuivre leurs activités, parmi celles-ci il y a la volonté d'éliminer les jus offerts à la cafétéria. L'une des personnes du comité précise : « On va sans doute avoir encore plus de jeunes qui vont boire de l'eau s'ils décident d'éliminer les jus en carton, on commence à en avoir notre voyage. Ça remplit toute notre poubelle. Ça, la direction, c'est le petit bout qui leur reste à faire là-dessus là. Je pense que bientôt ça va se régler. » (Milieu scolaire)

Plusieurs conditions ont favorisé la réussite de ces initiatives. D'abord l'implication des étudiants dans un comité environnemental favorise ces changements. De plus, l'une des professeures impliquées est professeure en adaptation scolaire responsable des étudiants qui sont la brigade du comité. La brigade du comité est responsable du compost, du ramassage des bacs pour le compost et du recyclage. Enfin, les heures de bénévolat faites pour le comité environnemental sont reconnues pour le programme d'études internationales, ce qui favorise l'implication des élèves. Ensuite, l'appui de la direction de l'école s'avère essentiel. En effet, les responsables du comité ont indiqué que la direction a toujours été favorable aux initiatives et n'a pas hésité à offrir son soutien. D'ailleurs, une répondante précise que d'autres initiatives ont été mises en place par la direction, par exemple, l'achat de verre en carton réutilisable. « C'est moins pire que le styromousse. Tout le monde embarque un peu à sa façon dans l'école pour rendre l'école plus verte. » (Milieu scolaire) Enfin, les responsables du comité ont indiqué l'importance des collaborations, l'une d'elles précise : « À part ça, on a une très belle collaboration. Comme on disait, Carrefour jeunesse, CSST, la caisse, on a eu des sous. » (Milieu scolaire)

Les responsables ont également évoqué plusieurs enjeux. D'abord, l'implication dans ce type d'initiative prend beaucoup de temps. Bien que la direction de l'école a libéré des heures, une participante indique : « Il y a beaucoup de bénévolat à travers tout ça. Quand c'est le temps de remplir le formulaire, il faut que tu remplisses le formulaire avant et que tu remplisses comment tu as fait le budget, la paperasse est énorme! » (Milieu scolaire) En effet, l'un des enjeux de la mise en œuvre des initiatives est les demandes de financement auprès d'organismes, car cela prend beaucoup de temps. D'ailleurs une participante a mentionné que de l'aide pour rédiger les textes ou bien un site Internet qui collige l'ensemble des organismes subventionnaires serait un atout. De plus, une des responsables est technicienne en travaux pratiques, ce qui lui a permis d'être joignable sur

les heures de bureau, facilitant ainsi la communication avec les différentes personnes impliquées. Une participante précise à ce sujet :

« C'est pour ça que [Nom de la personne] est là-dedans, par chance, parce qu'on est pas joignable comme prof. Moi je suis dans une classe, je suis pas joignable. [Nom de la personne], on donne toujours son numéro de téléphone parce qu'elle est accessible beaucoup plus. Elle est plus au bureau. Je pense pas que ça pourrait fonctionner juste des profs. On est pas assez là. Quand on est avec les étudiants... Quand on est à notre bureau, on n'a pas de téléphone. Ça se ferait toujours par courriel, ça serait fou. C'est important d'avoir quelqu'un de disponible qui a du temps. »

En effet, certaines actions ont nécessité beaucoup de négociation. Par exemple, l'ajout de la fontaine d'eau au bloc sportif impliquait aussi la ville, car elle utilise le bloc sportif. Une participante précise : « Il y a fallu faire des recherches. Ça ne finit pas. C'est des téléphones sans fin. » (Milieu scolaire)

Ainsi, il est possible de constater que la réussite de cette initiative relève de la motivation des acteurs moteurs du projet et du financement.

## 5.5 Portrait des collaborations

---

Cette section vise à répondre à la question d'évaluation suivante : *Comment les acteurs des DSPublique mettent-ils en œuvre le PABSE?*

Le succès de la mise en œuvre du PABSE est étroitement lié aux collaborations entre les différents milieux. Comme la stratégie de mise en œuvre du PABSE repose en partie sur les DSPublique, les collaborations à partir de leur point de vue ont été explorées.

Depuis la réforme en 2015, les DSPublique ont été intégrées aux CIUSSS/CIUSSS. Il convient de noter qu'habituellement, il y a une importante collaboration entre les responsables des DSPublique du PABSE (deuxième ligne) et les représentants territoriaux (première ligne). Cela a notamment été mis en évidence pour les régions de la Côte-Nord et de Lanaudière. Ces étroites collaborations permettent de rejoindre de façon efficace les milieux scolaires, municipaux et les SGÉE.

Cependant, ce type de collaboration n'a pas été mentionné pour la région de Montréal. En effet, les découpages à Montréal font en sorte qu'il y a peu de collaboration entre les responsables du PABSE à la DSPublique (deuxième ligne) et les équipes vouées à la santé publique au sein des CIUSSS (première ligne). Les responsables de la DSPublique sont appelés à collaborer avec les instances de la « ville-centre », alors que les équipes des CIUSSS collaborent avec les arrondissements. Toutefois, les participantes des CIUSSS de Montréal indiquent qu'il est important de positionner les équipes vouées à la santé publique au sein des CIUSSS. En effet, la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux a modifié les équipes vouées à la santé publique au sein des CIUSSS à Montréal. Alors que certains CIUSSS ont conservé des équipes distinctes vouées à la santé publique, d'autres les ont fusionnées avec d'autres équipes. Ainsi, alors qu'une participante indique que la santé publique est prise en considération au sein du CIUSSS : « On parle du positionnement de la santé publique à l'interne. Je vais parler pour le CIUSSS de XXX, je pense qu'il y a un beau travail qui est fait. Il y a une haute direction attentive à la santé publique » (CIUSSS), alors qu'une participante d'un autre CIUSSS indique qu'il a fallu du temps pour positionner la santé publique au sein du CIUSSS : « Nous sommes quand même une très nouvelle équipe. C'est seulement depuis que nous avons [...], notre coordonnatrice, et que nous sommes vraiment sous "santé publique" que nous sommes une équipe vraiment bien encadrée. Avant ça on était comme de petits orphelins et il y avait une ou deux gestionnaires de temps en temps qui voulaient nous prendre comme équipe. » (CIUSSS)



Pour le milieu scolaire, les collaborations des responsables des DSPublique en lien avec la mise en œuvre du PABSE peuvent être les commissions scolaires, les directions d'école et dans une moindre mesure les enseignants. Les collaborations avec les commissions scolaires visent essentiellement à la révision des politiques alimentaires ou bien l'élaboration de matériel pédagogique. Les collaborations avec les directions des écoles et les enseignants seront principalement établies par des représentants territoriaux (CISSS/CIUSSS première ligne). Une agente de promotion/prévention indique : « On fait aussi l'offre à la commission scolaire, mais, sinon, on interpelle directement les directions, même des fois on passe par les professeurs pour faire des activités dans les écoles. » (CISSS/CIUSSS) Plusieurs ont évoqué le développement et la proposition des offres de services au milieu scolaire :

« En fait, pour les écoles primaires, on y va surtout selon la demande des enseignants. Nous on a fait une offre de services. À chaque début d'année scolaire, on se présente dans les écoles. [...]. C'est séparé par niveaux. Pour le préscolaire, on a toutes les thématiques avec la description des ateliers qu'on peut faire. Nous on va présenter ça aux enseignants, et après ça ils communiquent avec nous pour nous dire ce qu'ils veulent avoir comme atelier. Ici, on a des ateliers jeunes en santé, estime de soi, éducation à la sexualité, agression sexuelle; on couvre quand même assez large aussi. Les ateliers cinq épices, [...]. Ça, on remet ça à chaque direction des écoles. »  
(DSPublique)

Ces offres de services peuvent contenir des thématiques sur la valorisation de la consommation de l'eau ou la diminution de l'offre des boissons sucrées.

Pour la région de Montréal, les responsables de la DSPublique collaborent rarement directement avec les écoles. Toutefois, des collaborations sont établies avec les nutritionnistes des commissions scolaires de Montréal.

Au niveau municipal, les responsables des DSPublique indiquent qu'elles collaborent le plus souvent avec les directions des loisirs et des sports, des employés municipaux ou bien elles interviennent directement auprès du conseil municipal. Par ailleurs, les responsables des DSPublique peuvent collaborer à différents projets. Par exemple, une participante de la région de Lanaudière indique qu'elle collabore avec Le Carrefour action municipale et famille pour le soutien aux politiques familiales dans les municipalités. D'autres organismes peuvent être abordés pour collaborer comme les Unités régionales de loisir et de sport. Par ailleurs, les tables intersectorielles sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV) ou bien encore la démarche Prendre soin de notre monde sont des opportunités pour les DSPublique de rejoindre différents milieux.

Les responsables des DSPublique ont indiqué qu'il serait souhaitable de développer des relations avec les directions des ressources matérielles et les directions de l'environnement et de l'urbanisme des municipalités. Cela permettrait de diversifier les portes d'entrée au sein de celles-ci. D'autres ont aussi évoqué l'intérêt de développer davantage les relations avec le milieu sportif afin de mettre en œuvre le PABSE auprès de ce milieu.

Ainsi, la plupart des actions réalisées sont le résultat de collaborations fructueuses. Cependant, la mise en œuvre du PABSE comporte plusieurs enjeux.

## 5.6 Les enjeux en lien avec la mise en œuvre du PABSE

Cette section vise à répondre à la question d'évaluation suivante : *Quelles sont les conditions défavorables à la mise en œuvre du PABSE?*

### Enjeux rencontrés par les responsables des DSPublique et leurs représentants territoriaux

Certains enjeux à la mise en œuvre du PABSE sont seulement rencontrés par les responsables des DSPublique et leurs représentants territoriaux. L'enjeu majeur évoqué par les participants est la possibilité de tisser un partenariat avec les milieux. En effet, les responsables des DSPublique et leurs représentants territoriaux ont un rôle basé sur l'établissement de relation visant à accompagner et répondre aux besoins des milieux. Pour cela, les participants soulignent l'importance de soigner la relation en portant une attention particulière à la sursollicitation, au respect des couloirs de communication et en s'assurant de ne pas surimposer une approche de santé publique dans les projets. Cette approche tient au fait que les DSPublique sont tributaires du bon vouloir des acteurs pour la mise en œuvre d'action. Cela signifie que les acteurs ciblés peuvent accepter ou refuser les propositions des DSPublique. De plus, certains participants ont aussi évoqué le pouvoir d'influence limité de certains de leurs interlocuteurs. Ainsi, les participants indiquent qu'ils sont toujours en alerte afin d'être en mesure de saisir les opportunités qui émergent des milieux.

La mise en œuvre du PABSE peut mobiliser plusieurs directions, notamment dans le milieu municipal. Par exemple, pour les municipalités, l'installation d'une fontaine d'eau peut impliquer la Direction des loisirs et des sports et la Direction des ressources matérielles. Cela nécessite d'établir des collaborations interdirections qui peuvent être difficiles. La méconnaissance des installations disponibles au sein des écoles est aussi un enjeu. En effet, les DSPublique ont parfois de la difficulté à connaître le nombre de fontaines d'eau dans les écoles, l'état des fontaines, le nombre de machines distributrices, etc. Cela limite leur capacité à offrir des services adaptés à la situation des écoles. Enfin, l'absence de regroupement unique des SGÉE limite la possibilité de rejoindre ces milieux, les regroupements existants étant par type de SGÉE (par exemple les regroupements régionaux de CPE, regroupements des garderies privées).

Le tableau 3 présente des verbatims qui illustrent les principaux enjeux de mise en œuvre du PABSE par les DSPublique.

**Tableau 3 Illustration des enjeux rencontrés par les DSPublique**

Enjeux	Verbatims
Risque de sursollicitation	« Les municipalités embarquent bien dans le projet, ce n'est pas quelque chose qui leur demande trop de travail ou de participation. Par contre, l'aspect plus difficile, plus négatif, c'est qu'il faut faire attention pour pas trop les solliciter. Des fois on peut être perçu comme "pas encore une affaire de la santé publique". » (DSPublique)
Respecter les couloirs de communication	« On n'a pas de liens directs avec les directions d'école, les commissions scolaires n'aiment pas beaucoup qu'on les <i>bypass</i> : ils aiment savoir quelle information se rend. Je pense aussi qu'ils ont le souci de transmettre l'information aux bonnes personnes, celles qui vont se sentir interpellées; ils ont une bonne connaissance de leur milieu. Ça a un bon côté. » (DSPublique)

**Tableau 3 Illustration des enjeux rencontrés par les DSPublique (suite)**

Enjeux	Verbatims
Respecter les couloirs de communication (suite)	« Actuellement, il y a peut-être eu une période dans l'année qu'on a dû attendre que d'autres choses soient déterminées avant de continuer à offrir nos services. Il y a un autre partenaire qui disait que ça jouait dans ses plates-bandes. Il y a de la stratégie, on doit essayer de respecter tout le monde. Si on passe par-dessus ça, on risque de perdre notre partenariat. Cette année, il y a eu une période où on sentait qu'il fallait faire attention à ça. [...]. Il y a une période où on est passé par différentes portes à la municipalité, mais on a vu que ça n'allait pas, c'était assez. On a des liens avec les gens qui travaillent en environnement, on a des liens avec les communications, parce que ça peut être un enjeu de communication, et on avait des liens avec les personnes au revenu. À un moment donné on a parlé à un peu tout le monde... ils ont dit "OK, on le sait"... il y a des choses comme ça qu'il faut faire un peu attention. » (DSPublique)
Tributaire du bon vouloir des acteurs	« C'est souvent ça. On leur offre nos services, on souhaite les accompagner pour qu'ils fassent telle ou telle chose, mais on est dépendants de s'ils vont accepter, s'ils n'acceptent pas, on ne fait rien. On souhaite faire les choses autrement, on peut y aller petit pas par petit pas, mais il faut soigner la relation. Si on les harcèle trop, on va les perdre complètement. » (DSPublique)
Saisir les opportunités	« Ça se passe quand même bien, je trouve que, nous, la position qu'il faut avoir, c'est d'essayer de saisir les opportunités d'ouverture de leur côté, de pas rien leur imposer, mais de s'assurer que les messages qu'on passe, les thématiques qu'on aborde, ça vient répondre à leurs besoins. C'est de toujours positionner nos offres de services par rapport à leurs besoins à eux et d'être à l'écoute de ce que eux ont besoin. » (DSPublique)
Méconnaissance des installations dans les écoles	« De faire cette recension-là, il y avait des directeurs qui ne savaient même pas combien de fontaines ils avaient dans leurs écoles. » (CISSS/CIUSSS)

### Enjeux en lien avec la définition et positionnement à l'égard des boissons sucrées

La notion de boisson sucrée portait parfois à confusion : « savoir qu'est-ce qui était considéré comme "boisson sans sucre" » (Municipalité). Ce questionnement fréquent a été partagé par différents participants. Par exemple, la mise en œuvre de la motion sur le retrait des boissons sucrées des édifices municipaux à Montréal a suscité de nombreuses interrogations.

« La question n'était pas claire. Ce qu'on a fait, c'est qu'on a déterminé qu'on trouvait acceptable d'avoir des boissons sucrées qui avaient 1 % de sucre et moins. Mais ça, je dois vous dire que les puristes n'étaient pas en accord avec cette notion-là [...] Ils n'étaient pas d'accord à ce que cette quantité de sucre là soit mis à la disposition des usagers. Mais, quand même, ça a donné qu'on devait prendre une décision, bien, on a déterminé qu'il y avait plusieurs scénarios qui étaient possibles, donc un scénario avec zéro sucre, un scénario avec 1 % de sucre et moins et un scénario avec 2 % de sucre et moins. » (Municipalité)

Les enjeux liés au positionnement à l'égard des boissons sucrées ont été évoqués. Deux approches peuvent être distinguées. D'une part certains prônent un retrait complet des boissons sucrées alors que pour d'autres, il est important de ne « diaboliser » aucun aliment. Par exemple, un participant indique : « Comment faire la diminution des boissons sucrées sans diaboliser le lait au chocolat ou les jus par exemple? Ce n'est vraiment pas ça qu'on veut faire. Mais comment les amener à avoir cette conscience-là de dire "c'est quand même des bonbons sucrés" comme dit la Coalition. » (DSPublique) De plus, l'importance d'avoir une approche positive a été mentionnée par plusieurs. Cette approche vise à valoriser la consommation de l'eau plutôt que la réduction des boissons sucrées. Un participant exprime cette approche de la façon suivante : « Bien, c'est sûr que je préfère la section pour promouvoir l'eau que de réduire la consommation des boissons sucrées. C'est qu'on essaie de bien cibler nos actions, avec des messages positifs. Il y a une section, je comprends le pourquoi, mais on essaie de faire des campagnes qui misent plus sur le positif que le négatif. » (CISSS/CIUSSS) Cela est en contradiction avec un positionnement moins nuancé qui s'exprime comme suit :

« Mais je pense que ces messages-là doivent être plus clairs, moins nuancés, parce que, des fois, tu écoutes les nutritionnistes dans les émissions, mettons, L'épicerie à la télé, des choses comme ça. Je te parle comme citoyenne là-dedans et, tu les écoutes des fois, et ils sont quasiment en train de te dire que c'est pas si pire... Ils vont te donner le meilleur choix à travers de la marde. À un moment donné, on a besoin de changer de discours et d'aller à un autre niveau si on veut que le message passe. Et arrêter de prendre du monde pour des caves aussi. Et leur donner l'information pour que les gens comprennent par eux-mêmes et qu'ils arrêtent de penser que c'est sans conséquence et tout ça. » (Municipalité)

Ces différentes positions teintent les relations :

« Et je pense que c'est propre à la profession de nutrition, parce que ça vient avec le paradigme qu'il n'y a pas d'aliment qui est interdit. Ils essaient de créer des relations positives avec la nourriture. Il y a toutes comme des mœurs autour de ça. Ça, ça vient teinter, je pense, leurs actions en santé publique beaucoup parce que, si tu parles à un médecin, tu as un autre son de cloche. Il n'a pas de misère à dire qu'on peut détruire ça, que ça n'a pas sa place. Et on les voit beaucoup les discussions entre différents cadres professionnels faits que je pense qu'il y a quelque chose propre aux nutritionnistes sur le retrait des boissons sucrées. » (Municipalité)

### **Enjeux en lien avec le rôle des municipalités**

Des questionnements sur le rôle des municipalités ont aussi été soulevés. En effet alors que pour certains, le rôle des municipalités est d'offrir un environnement sain exprimé comme suit par un participant :

[...] c'est complètement en opposition avec la mission de la municipalité qui est d'améliorer la qualité de vie des gens. Qualité de vie qui pourrait s'étendre à améliorer la santé des gens de façon générale. On essaie de promouvoir l'activité physique, les liens sociaux, la participation à des activités de loisir. Mais ce n'est pas cohérent d'aller nourrir les gens avec de la malbouffe, mais c'est ça que tu trouves. C'est que de la malbouffe. À moment donné, je me dis : il y a une responsabilité qui est à porter aussi. » (Municipalité)

D'autres mettent en question la responsabilité des municipalités, et l'approche paternaliste qui peut être employée qui va à l'encontre du principe du libre choix. Un participant explique cet aspect de la façon suivante :

« On avait reçu la liste et, effectivement, quand on a reçu la liste [...], mais on a fait comme “wow, ok” [...]. Pas de boissons gazeuses, pas de lait au chocolat non plus. Ok. Pas de Gatorade, ok. C'était vraiment, on a eu un choc. [...], mais c'est de dire “on décide pour les gens”. L'attaque à la liberté personnelle des gens qui était comme “bien... on est pas là pour décider”. [...] mettons, si Pierre<sup>2</sup> est un fumeur et qu'il fume à l'intérieur, oui, ça a un impact sur nous, mais s'il boit son Coke, non, ça n'a pas d'impact sur nous. C'est là que les gens étaient comme “ça nous dérange de se faire imposer ça”. C'est vraiment ça qui est ressorti. » (Municipalité)

Cet enjeu est également abordé au sein des tables de concertation : « C'est une des choses qui a été dite dans la rencontre de table, que ce soit au niveau des arénes ou des installations sportives. [...] Là c'était de dire est-ce qu'on prend une décision pour les gens ou est-ce qu'on leur donne le libre choix? C'est là, dans la vision de l'autonomie [...]. » (Municipalité) Une participante rapporte que, dans le cadre du Programme Famille au Jeu dans la région de Lanaudière, un sondage a été réalisé dans lequel des citoyens ont laissé des commentaires en lien avec cet enjeu : « Si je veux boire des boissons sucrées, ça m'appartient. Continuez à en offrir et les gens vont se limiter. » (CISSS/CIUSSS)

Ainsi, les enjeux éthiques en lien avec les orientations de santé publique et les questions du libre choix jouent un rôle important dans la mise en œuvre du PABSE. Il est important de noter que cet enjeu a été soulevé pour les municipalités. Ces aspects n'ont pas été évoqués par le milieu scolaire et les SGÉE.

### Enjeux liés à la gouvernance

Les enjeux liés à la gouvernance réfèrent à la façon dont les acteurs sont organisés pour prendre les décisions. Le fait que les DSPublique et les commissions scolaires ne relèvent pas du même ministère implique des enjeux, car les actions doivent être coordonnées. Par exemple, une participante nous explique le manque de communication et de coordination entre les deux ministères concernant les SHV en règle générale :

« [...] Au Québec, on a beau dire qu'il y a une entente entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé, mais il n'y a pas une entente tant que ça au niveau des habitudes de vie. Il y a une entente au niveau du partage des responsabilités. Tu as un élève handicapé [...]. Mais si le ministère [de la Santé] émet un rapport, le ministère de l'Éducation va s'en foutre carrément. Fait que c'est pour ça qu'il faut que ça vienne du ministère de l'Éducation. » (Milieu scolaire)

La perception d'une absence de coordination entre les ministères a été décrite comme un facteur limitant dans la mise en œuvre du PABSE. Par ailleurs, les découpages administratifs sont des enjeux non négligeables. Un participant de Montréal indique qu'un CIUSSS peut couvrir plusieurs commissions scolaires et vice versa ce qui peut nuire à l'établissement de collaboration. Un participant indique : « Donc il y a des CIUSSS avec plusieurs commissions scolaires, des commissions scolaires avec plusieurs CIUSSS. [...] En fait, moi, je ne collaborais pas avec eux pour des raisons de simplicité. [...] Même si moi je travaille avec les quatre CIUSSS, eux, ils vont avoir le problème avec d'autres commissions scolaires. [...] » (Commission scolaire)

---

<sup>2</sup> Nom fictif.

Enfin, la gestion des infrastructures est souvent confiée à des partenaires privés. Des acteurs municipaux nous expliquent la place importante de ces partenaires dans la gestion de l'offre limitant ainsi les possibilités d'agir : « On a effectivement une aréna à la ville de XXX, mais elle est en partenariat, en fait, elle est privée. Elle ne nous appartient pas. C'est la ville qui l'a fait construire, mais on a un bail. Je pense qu'elle va nous revenir à terme... il nous reste peut-être une dizaine d'années sur le bail. Donc ce n'est pas nous qui en sommes gestionnaires ou qui l'administrons. » (Municipalité)

Le lobby des compagnies des boissons sucrées peut aussi influencer la gouvernance et nuire à la mise en œuvre du PABSE. Des participants à Montréal ont indiqué que l'industrie des boissons sucrées avait sollicité une rencontre à la suite de l'adoption de la motion sur le retrait des boissons sucrées des édifices municipaux à Montréal. Une participante relate cette rencontre de la façon suivante :

« Et puis moi je me posais la question, parce que vous savez que moi j'ai reçu les représentants Coca-Cola, Pepsi [...]. Les lobbyistes sont venus nous rencontrer pour nous vendre leur salade et ils ont dit, [...], qu'ils arrivaient avec des produits qui seraient sans sucre. [...]. En fait, l'objectif de la présentation c'était un petit peu de redorer leur réputation parce qu'ils voulaient démontrer que les produits avaient changé au fil des années et qu'ils s'efforçaient de faire des portions moins grandes, donc il y avait moins de sucre. [...]. Aussi, cette présentation-là, elle se voulait être pour des décideurs aussi, dans le sens où c'est des gens élus, parce qu'ils voulaient démontrer que si on arrête d'acheter ces produits-là, bien, on va nuire à l'industrie, une industrie qui paye très bien [...] des centaines d'employés qui travaillent pour Coca-Cola et Pepsi. Alors ils voulaient démontrer que si on met l'industrie à terre [...], avant de leur donner la chance d'arriver avec de nouveaux produits, c'était pas une bonne idée pour les citoyens. C'est bien beau les protéger contre les problèmes liés à la consommation des boissons sucrées, mais, si, en même temps, économiquement on met à terre tout un secteur on est pas plus avancé comme population. C'est tout cet argument-là. Moi, ils ne raisonnent pas très bien, il n'a pas beaucoup de résonance pour moi parce que je me dis, je peux pas empêcher la population d'évoluer vers de meilleures habitudes de vie si je ne veux pas, si je suis pas prête à faire des changements dans l'industrie. Ça ne m'atteignait pas moi, c'était pas un argument valable à mes yeux à moi. » (Municipalité)

### **Enjeux organisationnels**

Les enjeux organisationnels font référence à des enjeux de leadership et de gestion des ressources humaines. Le manque de leadership, notamment en ce qui concerne les municipalités, a été évoqué. Par exemple, concernant la mise en œuvre de la motion sur le retrait des boissons sucrées à Montréal, un participant indique :

« Finalement, tu te retrouves avec quelque chose qui paraît bien dans les médias, d'avoir fait une motion qui semble être un engagement fort, mais qui, en réalité, sur le terrain, va pas aboutir ou peu se concrétiser. Malgré, si on veut, l'adhésion des maires de tous ces arrondissements-là. Si eux décident pas non plus, dans leur arrondissement respectif, de le descendre comme quelque chose de prioritaire qu'il faut mettre de l'avant, bien, ça va un peu rester lettre morte aussi. » (Municipalité)

De plus, concernant cette motion, plusieurs ont évoqué le manque de lien entre le politique (l'adoption de la motion) et l'administratif (la mise en œuvre).

Plusieurs participants ont mentionné que le PABSE ou les autres plans en lien avec les SHV relevaient le plus souvent des directions des sports et des loisirs, car il n'y a pas de service consacré à l'offre alimentaire ou plus largement aux saines habitudes de vie pour les municipalités. Ainsi, un participant d'une municipalité indique les difficultés qu'il a rencontrées lorsqu'il voulait faire un appel d'offres pour des machines distributrices :

« Quand on s'assoit pour faire un devis technique, par exemple, un appel d'offres pour avoir des soumissions des fournisseurs de machines distributrices. Qu'est-ce que je vais mettre dans mon appel d'offres en termes de détails, en termes de "le fournisseur est obligé de mettre tel type de nourriture". Le langage plus technique ou scientifique, dans ce sens-là, je ne l'ai pas cette expertise. Donc si je suis capable d'avoir quelqu'un pour me référer, pour aller chercher un peu ces compétences-là, de qu'est-ce que c'est exactement, pour être capable de l'écrire et de le défendre et de l'expliquer au fournisseur. C'est ça qu'on aurait besoin.<sup>3</sup> » (Municipalité)

Pour le milieu scolaire, la mise en œuvre du PABSE est effectuée par l'amélioration de l'offre alimentaire, mais aussi par le biais d'activités pédagogiques qui peuvent être réalisées par les enseignants directement. Les enseignants sont fréquemment sollicités et du matériel pédagogique est proposé pour aborder certaines thématiques par exemple l'orientation scolaire, l'éducation à la sexualité, les saines habitudes de vie, l'intimidation, etc. Certains participants du milieu scolaire ont indiqué que les programmes sont chargés et que parfois il est difficile de faire de l'intégration. En effet, les élèves ou les étudiants sont considérés comme « captifs » alors pour plusieurs il s'agit d'une opportunité pour transmettre des informations. Cependant, un participant du milieu scolaire réagit en précisant : « Les enfants sont tout le temps-là alors on va faire ça, ça, ça. Attendez. On n'est pas des robots! » (Milieu scolaire) De plus, les milieux sont très hétérogènes et cela nécessite d'adapter les activités selon les publics cibles. Bien que les participants indiquent que ces adaptations sont nécessaires, elles sont aussi décrites comme une charge de travail supplémentaire. Enfin, plusieurs indiquent que le manque de réseautage entre les écoles ou l'absence de plateforme qui permettrait d'échanger du matériel pédagogique constitue des freins à la mise en œuvre du PABSE.

D'autres enjeux en lien avec l'organisation du travail, la gestion des priorités, le manque de ressources ont aussi été mentionnés : « Non, parce que, franchement, moi, dans mon équipe, on mesure le temps disponible pour le travail par rapport aux dossiers qui nous sont confiés et, franchement, le dossier des boissons sucrées, il n'est vraiment pas traité en priorité parce qu'il y a d'autres projets qui ont été identifiés comme prioritaires. » (Municipalité) L'enjeu du temps a été exprimé par la majorité des participants. Les mesures ne sont donc pas toujours menées totalement : « J'ai pas eu le temps encore. Des fois je suis essouffée. Construire quelque chose, il faut le faire. Mais tout est possible. » (CISSS/CIUSSS)

Le manque de temps peut en partie s'expliquer par des enjeux liés aux ressources humaines. En effet, le manque de personnel et le roulement des employés au sein des équipes sont des enjeux non négligeables dans la mise en place d'actions. Le manque de stabilité dans une équipe limite le déploiement d'activités. Les suppressions de postes se traduisent par un manque de personnel qui implique un manque de disponibilité dans la conception et la réalisation de projets. Les différents milieux, aussi bien scolaires que municipaux, semblent concernés par cet enjeu.

---

<sup>3</sup> Il convient de noter qu'à la suite de cette entrevue, le participant a été mis en relation avec un responsable de la DSPublique de sa région.

D'autres enjeux en lien avec les ressources humaines peuvent être en lien avec les qualifications du personnel. Par exemple, une participante du milieu des SGÉE a indiqué que la cuisinière avait de la difficulté à mettre en œuvre la politique alimentaire en raison de problème de compréhension. Enfin, quelques participants ont mentionné que les camps de jour étaient généralement animés par des adolescents qui ne sont pas toujours sensibilisés à la saine hydratation.

La hiérarchie administrative est un enjeu dans la mise en place d'actions, car trouver les personnes-ressources est parfois difficile. Il est important de noter que cet aspect a seulement été mentionné à Montréal. Une participante a expliqué les difficultés pour communiquer avec la personne-ressource : « [...] on avait souhaité à un moment donné avoir quelqu'un des communications. Mais [...] c'est très loin. L'agent de projet qui est assis sur notre table, il faut qu'il en parle à trois personnes et, après, elle va parler à quelqu'un à qui elle a jamais parlé. Alors, c'est toujours très loin. [...] » (DSPublique) La hiérarchie au sein des appareils administratifs limite la communication et la coopération entre les équipes.

### **Enjeux financiers**

Les sources de financement et les enjeux de rentabilité ont fréquemment été évoqués. En effet, pour les édifices municipaux les services alimentaires ou bien la gestion des machines distributrices peuvent parfois être confiés à des organismes à but non lucratif (OBNL) qui redistribuent les bénéfices à des clubs sportifs. Outre les OBNL, les partenaires privés ont aussi des enjeux de rentabilité. Par ailleurs, certains concessionnaires peuvent se sentir lésés par la mise en œuvre de politiques. Par exemple, un participant explique :

« L'autre défi, c'est quand on restreint dans un aréna. On restreint juste dans l'aréna, [...], si on a pu de Gatorade, elle ne va pas arrêter de consommer du Gatorade. Elle va en acheter au dépanneur, elle va s'acheter du McDo et elle va arriver dans l'aréna et elle va quand même consommer du McDo avec un Coke à l'aréna. C'est sûr que le gars qui a la concession là il voit ça, il dit "moi j'ai retiré mes affaires, mais la personne vient juste plus me voir, elle va au McDo à la place". Ça, c'est un frein. » (Municipalité)

Les contrats avec les fournisseurs constituent des enjeux à la mise en œuvre du PABSE. La négociation de l'offre est contrainte par le fournisseur qui souhaite augmenter les profits :

« [...] l'approvisionnement, comme je vous dis, il faudrait quasiment être là tout le temps. Par expérience, j'ai vraiment de la misère, je sais pas par quel bout prendre ça, les machines distributrices. Parce qu'on essaie vraiment de faire beaucoup de choses, de parler avec des concessionnaires, d'avoir des rencontres, on s'entend sur ce qu'il va y avoir dans la machine et six mois plus tard c'est revenu comme c'était. On le sait, et c'est normal... La machine distributrice, les gens veulent que ça soit rentable. » (DSPublique)

Ces propos indiquent qu'une entente avec le fournisseur n'est pas suffisante, car il faut toujours veiller au contenu de la machine lorsque le fournisseur vient la remplir. Une participante indique : « [...], il y avait un bon vouloir, la fondation voulait amener des choses nouvelles dans les machines, c'est le distributeur... Il arrive le jeudi midi, il se dépêche, il remplit les choses, il part, il s'en va à Baie-Comeau. Fait que, ce qui arrive, c'est qu'il met à peu près ce qu'il veut dans la machine. Faudrait rester à côté de la machine. » (CISSS/CIUSSS)

Par ailleurs, la valorisation de la consommation de l'eau peut s'effectuer entre autres par l'installation de fontaines d'eau. Toutefois, les coûts importants pour l'achat et l'installation sont un frein pour plusieurs. Cet enjeu est aussi présent pour le milieu scolaire : « Des fois ça prend des sous. Des fois



c'est ça qui est plus complexe. Je pense à la Polyvalente des XXX qui voudrait avoir des fontaines d'eau. C'est toute l'histoire des sous. Et là, quand la direction regarde dans son budget, elle dit "entre ça et acheter des dictionnaires". C'est sûr que la priorité numéro un va aller aux dictionnaires. [...]. Ça, c'est un grand défi, quand il y a une question de coûts que ça demande comme changement. » (Milieu scolaire) Cet aspect est également présent lors de l'organisation d'événements : « C'est délicat parce que souvent les municipalités vont nous dire que, par rapport à leurs événements ou leurs commerçants, il y a une vocation économique. S'ils vendent des hotdogs et que nous on veut vendre de la salade, bien, les hotdogs c'est plus payant, même principe pour l'eau. [...] Remplir ta gourde d'eau, ne pas acheter une bouteille d'eau. Ce n'est pas la même chose. Et ça serait gratuit. » (Municipalité)

L'absence de financement entraîne la recherche de subvention décrite comme indispensable pour mettre en œuvre les objectifs du PABSE. Par exemple, l'initiative prometteuse de l'école Serge-Bouchard a été possible grâce aux subventions obtenues. La recherche de financement fait partie intégrante du travail des participants. Cette dépendance financière limite la mise en œuvre complète du PABSE, et renforce sa complexité.

Ainsi, la grande majorité des participants nous explique que la mise en place d'un plan d'action est difficile lorsque les financements ne sont pas fournis pour l'appliquer.

### **Enjeux relationnels**

Les relations entre les différents partenaires jouent un rôle très important pour la mise en œuvre du PABSE et peuvent être influencées par différents aspects. D'abord, la position des acteurs à l'égard du PABSE est importante. Des participants ont mentionné que certains partenaires ne souhaitent pas aller de l'avant avec des actions en lien avec le PABSE. Par ailleurs, l'attribution des financements peut affecter la qualité des relations. Cet aspect a notamment été évoqué par les participants des TIR-SHV : « [...] Les partenaires disaient [...] "Pourquoi l'argent ne va pas à la Santé publique, pourquoi l'argent s'en va là?". L'organisme communautaire, la même affaire : "pourquoi l'argent ne s'en va pas chez nous, on a les mêmes missions". On a eu à mobiliser ces acteurs-là autour d'une vision commune. » (TIR-SHV) Le fait d'avoir une vision commune entre les différents acteurs de décision – municipaux et scolaires – a également été décrit comme essentiel. En effet, bien que les participants notent que l'absence de conflits ou de désaccords n'est pas possible, voire non souhaitable, il est important de mobiliser les différents partenaires autour d'un projet commun.

« Moi je suis quelqu'un qui croit profondément qu'en absence complète de conflits on n'avance pas. [...], par contre, ce qui est important, c'est de prévenir autant que possible, c'est de rallier, de trouver ce qui rallie les gens, de respecter où ça ne rallie pas. De respecter qu'il y ait des organismes qui n'adhèrent pas du tout. On en a. Des organismes qui n'adhèrent pas du tout, qui font leurs petites choses de leur côté. Les luttes de pouvoir. » (CISSS/CIUSSS)

Des désaccords peuvent aussi survenir sur la façon de mettre en œuvre les actions. Cela tient au fait des différentes positions professionnelles. Les milieux scolaires et municipaux sont différents du milieu de la santé publique et parfois ils n'utilisent pas le même langage. Une participante du secteur de la santé nous explique la distinction entre le langage « scientifique » et le langage « pédagogique » : « Il faut que j'aie des stratégies et des objectifs clairs pour les accompagner et les amener là. Je suis tout à fait d'accord avec cet enjeu-là, de dire que la santé publique on peut être un peu en dehors et on a un peu de la misère à transmettre nos messages parce qu'on est un peu trop scientifique et on a de la misère à ajuster le message, c'est clair. » (DS Publique) De son côté, une participante du milieu scolaire présente cet enjeu de la façon suivante :

« Et c'est aussi parce qu'ils ont une conception très clinique [...]. C'est vrai que, théoriquement, ça serait plus intégré si on les voyait huit fois. C'est vrai. Mais dans notre réalité, juste enseigner le français, ça pourrait être bien plus de périodes que ça et peut-être qu'on irait plus loin, qu'on intégrerait des choses. Mais c'est pas ça la vie. La vie c'est que huit mois, un programme, et on veut faire ça en français. Fait que nous, si on arrive avec un autre sujet, on peut l'intégrer avec des lectures en français, il y a des choses qui peuvent se faire, mais on ne dispose pas réalistement d'autant de temps qu'il faudrait peut-être pour que ça soit optimal. Il faut faire des compromis et là on est dans des débats d'idée qui sont pénibles des fois. » (Milieu scolaire)

De la même façon, un participant du milieu municipal explique les divergences entre les approches du milieu de la santé publique et le milieu municipal :

« Oui, c'est vraiment dans l'approche. Je comprends qu'eux [acteurs de la santé], ils ont un programme, ça débarque, c'est canné déjà, ça vient avec un profil établi : voici les étapes que tu as à faire pour déployer ton programme. Quand tu arrives sur le plancher, les gens n'ont pas la même approche. On a peut-être une approche plus flexible. Eux, quand ça ne cadre pas dans le programme, ça ne cadre pas dans le programme. Ça fait des clivages. [...]. » (Municipalité)

Parfois, des enjeux relationnels peuvent être le fruit d'incompréhension ou d'un sentiment de manque de collaboration entre les partenaires :

« [...] on a développé une formation et un document d'accompagnement sur le développement moteur pour le préscolaire. [...], on a avisé la deuxième ligne qu'on faisait ça parce que on avait su qu'ils voulaient faire un module pour les enseignants au préscolaire. [...] Donc on les a rencontrés, on leur a parlé de ça. Il se fait de façon parallèle dans ce dossier-là un travail qui, selon moi, devrait pas avoir lieu de façon parallèle. Il devrait se faire en collaboration. Il y a sûrement des enjeux que je ne possède pas, des informations qui me sont inconnues [...]. Et nous on a déjà donné notre formation et moi je suis très soucieuse qu'on travaille ça en parallèle. Fait que c'est là que je vous dis, c'est un exemple parmi d'autres. » (Commission scolaire)

D'autres ont précisé des relations difficiles avec certains milieux. Ces difficultés relationnelles peuvent être entre les partenaires, par exemple des DSPublique avec les représentants territoriaux des CISSS/CIUSSS. Cet enjeu relationnel a essentiellement été mentionné pour la région de Montréal en raison des découpages évoqués précédemment. Les mauvaises relations peuvent aussi être à l'intérieur du milieu. Par exemple, un conseiller municipal a indiqué les relations difficiles avec le maire ou le conseil municipal : « [...] les conseillers, on travaille un peu en marge du maire. Donc, des fois des projets qui peuvent être tellement simples, tellement facilement réalisables, ça devient inutilement compliqué et complexe. Quand l'idée ne vient pas de un, bah là il met des bâtons dans les roues de l'idée de l'autre. Moi je suis comme juste "essayons le plus possible pour en offrir le plus possible". » (Municipalité) Un enseignant a aussi mentionné les rapports compliqués avec la direction de l'école.

Enfin, les croyances personnelles influencent aussi les relations entre les acteurs. Une participante explique cet aspect de la façon suivante : « [...], je te dirais, c'est un dossier qui vient confronter les individus au-delà de leur travail aussi. Je pense que c'est parce qu'on est tous citoyens et tous interpellés par ce changement-là et cette nouvelle compréhension-là des enjeux de santé liés à ces boissons-là qu'on a tous consommées un jour ou l'autre. Je pense que ça vient heurter aussi beaucoup nos valeurs personnelles, nos habitudes de consommation personnelles. [...]. » (Municipalité)

Les difficultés relationnelles entre les différents acteurs vont avoir des effets sur la mise en place efficace du PABSE. Les mauvaises relations à l'interne sont aussi des obstacles qu'il ne faut pas négliger.

### **Enjeux environnementaux**

Les enjeux environnementaux sont liés essentiellement à l'accès à l'eau qui peut parfois être contraint, voire limité dans certains milieux. L'accès à l'eau lors des événements est aussi un enjeu, car le nombre de fontaines d'eau dans les parcs ou sur les plages où se déroulent les événements n'est pas suffisant pour fournir des milliers de personnes. Le manque ou la quantité limitée de fontaines d'eau dans le milieu municipal limite sa consommation. Dans les milieux scolaires, le même problème est soulevé, l'accès à l'eau est parfois limité. Par exemple, certaines villes et régions enregistrent de fortes croissances démographiques nécessitant l'ajout rapide de classes. Une participante a évoqué cet aspect comme suit : « On met des classes modulaires, mais il n'y a pas de toilettes là-dedans, il n'y a pas d'eau. S'il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de fontaines d'eau. On parle de huit à dix classes qui n'ont pas accès à l'eau. [...] on veut tout, mais la priorité c'est de mettre les élèves dans des classes, c'est pas de les hydrater. Nous on est là "ON VEUT LES HYDRATER!!", mais on n'est pas écouté. » (Commission scolaire)

Par ailleurs, des participants nous font part de l'ambivalence entre les enjeux liés au développement durable notamment avec le bannissement du plastique, et les enjeux liés à la consommation des boissons sucrées. Certaines écoles ou commissions scolaires ont décidé de bannir les bouteilles d'eau en plastique. Or, parfois il n'y a pas suffisamment de fontaines d'eau dans les écoles. Ainsi cette mesure motivée par un enjeu environnemental risque de nuire à la consommation d'eau et surtout de favoriser la consommation de boissons sucrées, car les machines distributrices ne contiendront que ce type de boissons. De plus, parfois c'est l'ensemble du plastique à usage unique qui est banni, ainsi certains participants s'interrogent sur ce que l'on peut mettre dans les machines distributrices.

De plus, les enjeux environnementaux concernent aussi la qualité de l'eau. Il est important de noter qu'au cours de l'évaluation, la présence de plomb dans l'eau offerte dans les écoles a fait l'objet d'une couverture médiatique importante (Améli Pineda, 2019; Caillou, 2019; Robert Cribb *et al.*, 2019). Outre la présence de plomb qui ne facilite pas la promotion de la consommation d'eau en fontaine, il y a aussi les enjeux liés à la qualité organoleptique de l'eau pour le consommateur : « Elle est-tu froide, elle est-tu chaude, elle goûte-tu bon? C'est au niveau du goût. Les gens peuvent peut-être être réticents en disant : "non, je ne vais pas prendre l'eau, je suis plus sûr avec le jus. Parce que je ne sais pas s'il va y avoir du plomb" ». (DSPublique) De plus, les enjeux liés à la qualité de l'eau interpellent les responsabilités des municipalités ce qui peut être un frein à l'installation de fontaine d'eau « [...] une crainte de s'assurer que ça soit selon les normes, parce que c'est sous leur responsabilité. Donc oui, ils sont imputables. Donc "Oui, on peut embarquer, mais je vais me faire taper sur les doigts si j'embarque et que l'eau est contaminée". Donc ça, c'est une de leurs préoccupations ou une de leurs craintes [...] » (TIR-SHV). L'entretien des fontaines notamment pour celles qui sont réfrigérées soulève aussi des enjeux. Une participante indiquait qu'en cas de problème avec la fontaine : « On ne sait pas si c'est un problème dû à l'électricité ou à la plomberie. Des fois tu es sûr que c'est ça, parfois tu n'es pas certain. Il faut que tu fasses venir les deux effectivement. » (Commission scolaire) Afin de prévenir ce type de problème, un participant a indiqué que certaines écoles optent pour des fontaines non réfrigérées.

## Enjeux communicationnels

Plusieurs participants ont indiqué qu'il manquait d'outils de communication pour rejoindre la population. Une participante expliquait : « D'avoir des outils ou des visuels, campagnes de communication, quasiment de marketing. On peut-tu rendre l'eau sexy, la santé sexy, [...] » (Municipalité). La mise à la disposition d'outils de communication permettrait de diminuer la charge de travail : « Des outils de communication [...] pour faciliter la mise en place. Je pense que ça donnerait un bon coup de main. Des explications simples. Tu sais, des espèces de petits slogans [...] » (Municipalité). Pour le milieu scolaire, plusieurs participants ont indiqué que chacun devait développer ses propres outils et regrettait le manque de partage entre commissions scolaires ou bien entre les enseignants.

Les campagnes de communications peuvent aussi être un enjeu. Des municipalités ont indiqué qu'elles publient mensuellement des bulletins et les rendent disponibles sur le site Internet. Cependant, plusieurs participants ont indiqué les moyens limités pour faire des campagnes de communication notamment en utilisant les médias sociaux :

« [...] on n'est pas très avant-gardistes dans les communications. Facebook, Twitter, aller rejoindre les gens, on a une difficulté de moyen technique je dirais. Les journaux, on ne rejoint plus la population avec les journaux. [...], mais on a un gros enjeu d'aller rejoindre la population sur le message populationnel parce que... Actuellement, ce qu'on se fait dire, c'est que les grosses campagnes, ça coûte beaucoup d'argent, on n'a pas nécessairement beaucoup d'argent à mettre là-dedans. C'est souvent le parent pauvre de toutes nos actions. Ce n'est pas simple de trouver les bons moyens. » (TIR-SHV)

Les enjeux communicationnels se traduisent aussi dans la capacité à rejoindre certaines populations. Des participants expliquent que les parents sont très occupés et sollicités, que les jeunes sont moins réceptifs aux messages ou bien que les populations défavorisées sont plus difficiles à rejoindre. Une participante indique que les activités et les messages rejoignent le plus souvent les personnes déjà favorables aux messages en lien avec les saines habitudes de vie : « On rejoint plus la clientèle qui est déjà éduquée à une saine alimentation. On aimerait rejoindre la clientèle un peu plus pauvre qui n'a pas l'éducation nécessaire. C'est eux qui sont le plus vulnérables [...], mais c'est ceux qui sont le plus difficiles à aller chercher. » (Municipalité)

## Enjeux en lien avec les normes

Les normes liées aux consommations de boissons sucrées ont été évoquées par des participants de tous les milieux. Des participants ont indiqué que les enfants pouvaient avoir plusieurs jus dans leurs boîtes à lunch. D'autres ont expliqué que lors de réunions, s'il y avait un repas le plus souvent c'était des boissons sucrées qui étaient offertes. Certains évoquent même une « culture du sucre ». Une participante indique : « Nous quand on faisait déguster de l'eau aromatisée au secondaire : "Euh, c'est pas sucré." On a un problème avec le goût sucré des enfants. » (Milieu scolaire) Cette norme a fréquemment été évoquée pour le milieu sportif. Les boissons sucrées et les boissons énergisantes sont des breuvages consommés régulièrement dans ce milieu. Une participante nous explique la place centrale de ces boissons dans les machines distributrices destinées aux sportifs : « Ici, j'ai vérifié, il y en a encore. Ils ont de l'eau, mais ils ont du G2, ils ont encore ces boissons-là, parce que la machine est tout près du gymnase et des fois il y a des événements [...], le volleyball ou le hockey. Eux, ils ont décidé de quand même garder le Gatorade. Il y a peut-être un peu de travail à faire à ce niveau-là » (CISSS/CIUSSS). Pour certains, il s'agit d'une norme sociale à changer : « [...]. Il faut modifier les environnements, mais il y a l'aspect individuel malgré tout. Les deux sont complémentaires. Cet aspect-là, le Gatorade dans un aréna ou un centre sportif, il y a une norme sociale liée à ça et à l'activité physique qui est absolument phénoménale [...] ». (DSPublique)

De plus, plusieurs participants ont indiqué que la mise en œuvre du PABSE était plus difficile pour l'organisation des événements : « Ce qui était plus difficile et qui l'est encore, c'est toutes les fêtes, les *partys* hotdogs, c'est beaucoup ça qui est difficile à changer, c'est plus difficile d'avoir de l'emprise pour changer ça » (CISSS/CIUSSS). Lors de ces événements, ce sont généralement des boissons sucrées qui sont offertes. Pour le milieu scolaire, bien que les participants ont indiqué l'importance de la politique « École en santé », certains mentionnent que celle-ci n'est plus respectée lors des événements spéciaux : « Dans les écoles, quand ils font des activités spéciales, c'est souvent le jus » (DSPublique) plus tard cette participante ajoute : « C'est ça qu'on dit. Il y a comme une coupure entre "on a une politique" et genre "ah, c'est un événement spécial". Tout tombe. L'événement spécial, il y a vraiment quelque chose à faire là. On y réfléchit, en tout cas. C'est dans nos préoccupations, de dire "Il faudrait peut-être réfléchir à faire de quoi là-dessus" » (DSPublique). Les mesures mises en place quotidiennement sont effacées par l'application d'événements festifs comme Halloween, Noël, la Saint-Valentin. Or, ces événements sont nombreux et ont tendance à être récurrents.

## 5.7 Les conditions favorables à la mise en œuvre du PABSE

---

Cette section vise à répondre à la question d'évaluation suivante : *Quelles sont les conditions favorables à la mise en œuvre du PABSE?*

Les participants des différents milieux ont aussi mis en évidence les facteurs favorables à la mise en place du PABSE. La plupart d'entre eux étaient l'inverse des enjeux à la mise en œuvre. Ainsi les facilitateurs à la mise en œuvre qui ont été évoqués sont : la présence de leadership, la qualité des relations, l'importance d'une vision commune, le financement, l'appui de la direction pour le milieu scolaire, la flexibilité des contrats avec les fournisseurs, et l'environnement favorable à la consommation d'eau. Ces facilitateurs sont illustrés à l'annexe 7. D'autres facilitateurs ne faisant pas échos aux enjeux et des suggestions pour favoriser la mise en œuvre ont été évoqués par les participants.

### Facilitants structurels

Plusieurs participants ont indiqué qu'intégrer le PABSE dans les programmes et politiques plus larges facilite sa mise en œuvre. L'approche « École en santé », le cadre de référence « Gazelle et Potiron » et la démarche « Prendre soin de notre monde » par exemple permettent d'intégrer le PABSE et légitimer les actions. De plus, plusieurs participants ont évoqué l'importance des aspects politiques et légaux, car ces aspects donnent les appuis nécessaires pour la mise en œuvre du PABSE. La loi va servir de cadrage et va permettre de faciliter la mise en place des actions publiques. Cette participante nous explique l'importance des aspects juridiques dans la mise en place des politiques dans le milieu : « C'est sûr que la réglementation va beaucoup aider. [...] C'est nécessaire. [...], on peut faire énormément d'éducation, mais on n'a pas de prise, on n'a pas de levier. Ça prend les deux. S'il y a juste l'éducation, bonne chance. S'il y a juste la réglementation, ça devient frustrant pour les gens, c'est pas respectueux. Bonne chance. S'il y a les deux, là, on parle. » (CISSS/CIUSSS) Un participant a aussi évoqué la possibilité pour les municipalités de pouvoir légiférer et d'interdire par exemple la vente de boissons sucrées dans les édifices municipaux.

### L'importance des outils

Plusieurs outils favorisent la mise en œuvre du PABSE. La nouvelle version du « Guide alimentaire canadien » (2019) (GAC) (Santé Canada, 2018) qui valorise clairement la consommation de l'eau a été mentionnée comme un levier qui facilite la mise en œuvre du PABSE, car il permet lui aussi de légitimer les messages. De plus, bien que les aspects en lien avec l'environnement et le

développement durable ont été mentionnés comme un enjeu, des participants ont indiqué que parfois il était possible de mobiliser ces aspects pour valoriser la consommation de l'eau. Certains participants ont mentionné que les enjeux environnementaux interpellaient davantage la population que les enjeux de santé.

Certains participants ont indiqué que la mise en place d'une offre de services par les DSPublique s'avère aussi un élément qui facilite la mise en œuvre du PABSE. Cela permet aux acteurs de connaître le soutien et les services que les DSPublique peuvent offrir concernant les SHV.

Plusieurs participants ont indiqué l'importance de développer des outils « clés en main » pour favoriser la mise en place d'action qui favorisent les SHV. Ces outils permettent de former plus facilement les professionnels et éducateurs des milieux si cela est nécessaire comme les « ateliers cinq épices » (Les ateliers cinq épices, 2020) ou bien encore les défis « Rigol'eau », « Tchintchin » ou « J'ai soif de santé » développé par la Coalition Poids.

Des milieux ont développé des plateformes pour le partage d'outils afin de faciliter les collaborations et les échanges entre les acteurs du milieu. Par exemple, des participants de santé publique ont décidé de mettre en place un répertoire partagé pour mutualiser les idées et les outils qui ont été développés :

« [...] il y a un répertoire partagé en santé publique où je peux utiliser ce qui a été fait par les autres. Des fois j'entends que d'autres ont fait telle activité, souvent je les appelle et je leur envoie un courriel pour qu'ils m'envoient leur matériel déjà élaboré. Après je l'adapte un peu à la réalité d'ici. Ça arrive que je crée des outils aussi, mais quand je les crée, si c'est le volet nutrition, je l'envoie aux gens que c'est leur domaine pour valider l'information et pour être sûr que tout soit correct. » (CISSS/CIUSSS)

Ce répertoire partagé permet également d'échanger entre les milieux. Ce répertoire est décrit comme un outil facilitant les échanges et les collaborations entre les acteurs des différents secteurs. Pour accompagner le milieu scolaire, les DSPublique peuvent développer des outils pour aider à la planification des activités. Une participante précise :

« [...] on travaille présentement sur un outil qui s'appelle un "planificateur d'action" sur quoi on peut mettre beaucoup de contenu pour qu'ils puissent être un peu plus autonomes dans la réflexion et dans la planification d'action par thématique. On a différents thèmes, on peut insérer des messages, on peut leur transmettre de cette façon-là du contenu. [...] Bien, disons, je suis une jeune enseignante et j'ai envie de faire une activité en saine alimentation en classe... [...] Après ça on donne des pistes d'action, et on a une liste de liens utiles. On peut les référer par exemple au Défi Tchintchin. Et on a l'offre de services sur ce site-là. Donc on a des fiches sur une page avec tous les projets qu'on développe. [...] on a différentes offres de services. Là on veut faire une offre de services en lien avec l'hydratation, donc des activités d'eau aromatisée, de l'accompagnement pour la valorisation des fontaines. Donc on va mettre ça sur une fiche d'offre de services, ça aussi ça peut être communiqué aux directions, ou aux enseignants, pour les inciter. » (DSPublique)

### **Facilitants relationnels**

Plusieurs ont évoqué l'importance d'avoir de bonne relation avec les différents partenaires. Ces collaborations semblent plus aisées pour les régions éloignées, car une proximité humaine a pu être soulevée. En effet, « Souvent, comme on n'est pas des gros milieux, c'est souvent les mêmes personnes qui reviennent sur des comités. C'est pour ça que je te dis qu'on finit par se connaître,

parce qu'on est sur les mêmes comités. On développe plus facilement. J'ai une question, je prends le téléphone et je l'appelle. Ces gens-là, ils sont là, on est là souvent en même temps. On travaille ensemble. [...] dépendamment de qui est sur le dossier, on partage nos rencontres et on s'échange nos bons coups, nos façons de faire. » (Milieu scolaire)

Le travail des professionnels de première ligne est essentiel pour la mise en œuvre du PABSE, car ils permettent de rejoindre la population. Cette participante nous explique l'importance de ces acteurs dans la collaboration tel un levier pour la mise en place d'action dans le milieu :

« [...] Ils font partie de ce qu'on appelle nos « acteurs de soutien » pour le plan d'action. Les coordos des RLP<sup>4</sup>, les organisateurs communautaires et les agents de prévention et de promotion. Pour chaque territoire, on s'appuie vraiment sur ces acteurs-là. C'est avec eux qu'on développe tout et qu'on fait tout. [...] Je pense vraiment que c'est le lien qu'on a développé avec les acteurs locaux. Les acteurs de soutien. Parce que notre connaissance de ce qui se passe, on a une connaissance diffuse de ce qui se passe partout. Parce que dans les rencontres Prendre soin de notre monde, oui, on va parler de la municipalité, mais on n'a pas une tonne d'organismes sur la Côte-Nord. Ils sont tous réseautés, on intervient tous avec les mêmes acteurs, fait que je pense que ce lien-là avec les acteurs de soutien c'est foi de tout. On part vraiment de la base. On travaille avec eux. C'est vraiment la clé de voûte de notre plan. » (TIR-SHV)

Outre faire le lien avec le terrain, certains participants ont indiqué qu'ils appréciaient les interventions des professionnels de première ligne :

« Ce qui est encore plus payant, mais qui n'est pas toujours réaliste c'est quand c'est quelqu'un de l'externe qui vient le faire à leur place [Les enseignants]. L'infirmière scolaire par exemple va venir parler des saines habitudes de vie dans la classe. Généralement ils sont partants parce que les profs restent là, mais ils n'ont pas à s'approprier un contenu. Ils ont peut-être des fois à réinvestir après ou préparer les élèves avant, mais c'est sûr que c'est gagnant. Mais c'est pas réaliste toujours non plus. L'infirmière ou n'importe quel autre intervenant qui débarque dans la classe, il y a une question de disponibilité aussi. » (Commission scolaire)

### **La connaissance du milieu**

L'importance de bien connaître le milieu et la population a fréquemment été mentionnée. Des participants expliquent la nécessité d'avoir des données pour concevoir des projets et activités dans le milieu. Par exemple, cette participante indique le rôle des enquêtes TOPO qui dresse un portrait des jeunes Montréalais pour comprendre et agir sur les enjeux sanitaires de la consommation de boissons sucrées chez les jeunes :

« Nous on y va vraiment avec des données. On voit que la consommation de boissons sucrées est problématique chez les jeunes, surtout. C'est pour ça que le milieu scolaire a été plus la porte d'entrée. On sait que la promotion de l'eau, ça va main dans la main avec la diminution des boissons sucrées ou de limiter l'offre des boissons sucrées. On a vraiment utilisé nos données TOPO<sup>5</sup>, ça a été vraiment une chose qui était vraiment une perle, parce que ça nous aide à nous baser pour les différentes actions. Après ça on a l'enquête québécoise chez les jeunes du secondaire qui dit la même chose que TOPO. On peut dire "regarde, en sixième année, ils consomment déjà beaucoup de boissons

<sup>4</sup> Regroupements locaux de partenaires.

<sup>5</sup> Les enquêtes TOPO portent sur les habitudes de vie, la santé physique et émotionnelle, la vie scolaire, l'intimidation, le contexte familial et la réussite scolaire pour les jeunes en 6<sup>e</sup> année du primaire.

sucrées et c'est pire au secondaire". Il y a quelque chose à faire à ce niveau-là pour qu'on puisse rattraper au moins... » (DSPublique)

Ces données permettent aussi de prendre du recul sur ce qui est fait dans le milieu et analyser son évolution dans le temps ou encore, se questionner sur ce qui est le mieux adapté pour la population. Certaines régions cherchent à extraire des données de consommation pour comprendre au mieux la population de leur milieu :

« Je sais pas si c'est directement en lien, mais on est en train de faire un grand portrait diagnostic des systèmes alimentaires de chacune des MRC. C'est sûr que la consommation de l'eau, quelle place elle va avoir... Je sais pas encore à l'heure actuelle. C'est une première. On sait qu'il n'y a pas un portrait de cette ampleur-là qui s'est fait au Québec. On est accompagné par Vivre en Ville, que vous connaissez peut-être. Ils ont vraiment l'expertise des systèmes alimentaires. Et une firme de développement durable ici. [...] Dans le volet consommation, dans les menus, est-ce que c'est un Coke qui est offert par défaut, ou si c'est de l'eau. Des petites choses. C'est des choses qui vont être collectées dans les données, de voir ce qui est offert au niveau des boissons. S'il y a la possibilité... » (TIR-SHV)

La DSPublique de la région Lanaudière propose aux municipalités de faire un sondage dans les écoles afin de mettre des actions en place pour promouvoir les SHV. Ce sondage s'inscrit dans le programme « Famille au jeu » (Marsolais *et al.*, 1999) qui a plus de 20 ans et qui a été bonifié au fil des ans. Ce programme est décrit comme une excellente porte d'entrée pour les municipalités, car les résultats obtenus permettent ensuite à la DSPublique de proposer des accompagnements pour l'élaboration des politiques familiales. Enfin, les travaux réalisés par des stagiaires peuvent permettre de faire un état des lieux et de la situation. Par exemple, les travaux d'une stagiaire à la maîtrise en santé publique ont permis d'amorcer la mise en œuvre de la campagne « J'ai soif de santé » pour la région de Lanaudière. Ces travaux avaient fait l'objet d'un rapport intitulé : « Projet de valorisation de l'eau potable dans les lieux publics municipaux de la région sociosanitaire de Lanaudière, Analyse du milieu et proposition d'avenues d'intervention (Gaudet *et al.*, 2018).

### **L'importance de la communication**

Outre l'utilisation des journaux locaux ou bien les sites Internet des municipalités et des écoles, les radios locales peuvent aussi être utilisées. Une communication par l'intermédiaire des radios locales est un moyen qui a été mobilisé dans certains milieux. Les retours ont été positifs : « On a une bonne collaboration avec la radio locale aussi. Parce que souvent quand c'est le temps du Défi « Tchintchin » ou que c'est le temps d'organiser autre chose, bien, on va faire une entrevue à la radio pour faire le pouce sur ce qui est fait dans les écoles, ce qui est fait dans la communauté » (CISSS/CIUSS). Plusieurs suggestions ont été proposées par les participants. Notamment, une sensibilisation à l'échelle provinciale des SHV a été énoncée par certains. De plus, ce type de campagne offre des appuis supplémentaires pour entreprendre des actions. Un participant explique l'influence non négligeable des messages publics pour faire changer les normes sociales :

« Je reviens à ça, je trouve que c'est un élément clé, c'est la promotion à la grandeur du Québec. On fait des annonces de la SAAQ, des accidents, des téléphones cellulaires. Il faudrait de la promotion sur une boisson sucrée c'est quoi, c'est quoi l'impact, les caries, tous les impacts négatifs rattachés à ça. Moi je pense qu'au Québec ça prend ça. Peut-être au pays, les autres provinces, je sais pas comment ça fonctionne. Une promotion aussi forte que le privé, mais je sais que c'est pas le même financement. » (Municipalité)



## L'implication du milieu

Les adultes ont été décrits comme des acteurs importants pour montrer le bon exemple, car ils ont une place centrale dans l'éducation des jeunes. Plusieurs participants ont expliqué l'importance des adultes pour l'apprentissage des enfants. Ces derniers regroupent des enseignants, les parents, les entraîneurs sportifs ainsi que les animateurs. Une participante explique la place importante des animateurs de camps de jour dans la transmission des comportements : « Non, mais être conscient de son rôle. Parce que, je pense que souvent le rôle de modèle est plus fort avec les animateurs de camps de jour qu'avec les enseignants » (Commission scolaire). La place importante des parents est aussi abordée : « Et il faut parler aux parents aussi. Je crois à 300 % à l'approche École en santé [...]. Moi, en clinique, j'ai eu des petites filles qui mettaient du crème soda dans leur bouteille. Si les parents ne vérifient pas... Il faut les responsabiliser les enfants aussi. Chaque changement va se faire lentement » (CISSS/CIUSSS). La conscientisation des adultes est importante pour susciter l'adhésion de la population en général.

Enfin, plusieurs ont indiqué l'importance du rôle de la population pour le développement d'activités. Le fait d'impliquer la population permet d'adapter les activités afin de mieux répondre aux besoins de la population tout en favorisant une meilleure adhésion. La mobilisation de la communauté a permis dans certains milieux de développer des activités et faire émerger des idées. Un acteur municipal nous explique la part non négligeable des citoyens dans la mise en place d'idées en lien avec le développement durable et les saines habitudes de vie :

« [...] il y a aussi des citoyens qui ont des idées qui nous contactent. Ils veulent, ils ont une idée qui germe tranquillement et qui, selon eux, apporterait un plus à la communauté. Souvent verte ou écologique, reliée à l'eau et tout ça. Ils nous rencontrent. Après ça, si ça a de l'allure, on va l'amener à un comité avec les représentants de la municipalité, de l'environnement entre autres et là on va la développer si c'est faisable, on va voir comment on fait ça. Moi j'aime mieux l'implication citoyenne. Je suis pas là pour mettre mes idées de l'avant, je suis plus là pour dynamiser et aider les citoyens. (Municipalité). »

Les demandes de la population permettent d'appuyer des idées et encourager la mise en place d'activités dans la communauté. De la même façon, l'implication des étudiants – par l'intermédiaire d'un comité ou conseil des élèves – s'avère prometteuse dans la mise en place d'activités en lien avec les SHV, car ils sont eux-mêmes à l'initiative des activités proposées, ce qui favorise l'adhésion de cette population. Le développement d'un comité d'élève à l'école Serge-Bouchard est un très bon exemple : « On a un sous-comité d'élèves au niveau des saines habitudes de vie. On a un conseil d'élèves aussi, c'est assez actif. C'est de cette manière-là qu'on utilise nos ressources pour déployer différentes activités dans l'école » (Commission scolaire). Les professeurs sont aussi des acteurs moteurs, car ils vont accompagner et guider les élèves dans leurs projets. L'implication et l'engagement des professeurs ont des impacts positifs.



## 6 Conclusion et recommandations

### Forces et limites de l'évaluation

La force principale de cette évaluation est de présenter un portrait qui est nuancé et qui a l'avantage de préserver la complexité et la diversité des points de vue exprimés. Toutefois, les résultats de cette évaluation doivent être considérés à la lumière de certaines limites liées à l'approche qualitative. Il est possible que l'intervieweur influence le point de vue des participants au cours des entrevues ou que les participants veuillent présenter la réalité sous un angle meilleur (biais de désirabilité). Ce biais devrait toutefois être diminué puisque les entrevues ont été réalisées par professionnelles formées en recherche qualitative. Tous les participants ont été informés que les données de l'entrevue demeureront confidentielles, qu'il n'y avait pas de bonne ou de mauvaise réponse et qu'ils n'étaient pas obligés de répondre aux questions. De plus, les professionnelles ont pris soin de formuler des questions qui n'orientent pas les réponses. Le contexte de cette évaluation ne permet pas non plus d'éviter un biais de sélection lié au volontariat des participants. De plus, les responsables de santé publique au sein des CIUSSS n'ont pas été rejoints malgré plusieurs sollicitations, ainsi le portrait des collaborations à Montréal ne prend pas en considération ce point de vue. Par ailleurs, seulement un responsable de SGÉE a été rejoint, toutefois, plusieurs participants ont mentionné qu'avec le cadre « Gazelle et Potiron » la plupart des SGÉE offrent de l'eau plutôt que des boissons sucrées aux enfants. De plus, il n'a pas été possible d'évaluer le degré d'implantation en raison de la pandémie COVID-19. Toutefois, cela sera réalisé dès que les conditions le permettront et les résultats seront publiés à ce moment-là.

### Conclusion

L'évaluation de la mise en œuvre du PABSE indique qu'un grand nombre d'actions sont mises en place dans les milieux municipaux, scolaires et les SGÉE.

L'intégration du PABSE dans des cadres plus larges est facilitant, d'autant plus que ce plan d'action est complexe à mettre en œuvre, car il vise de nombreux milieux et mobilise différents paliers de gouvernance (national, régional et local). De plus, les résultats indiquent que plusieurs actions peuvent être mises en œuvre par des initiatives locales sans que les DSPublique soient beaucoup impliquées, comme par exemple l'initiative à l'école Serge-Bouchard. Les participants sont plutôt favorables à la mise en œuvre du PABSE et ils mettent en place diverses actions qui visent les individus, l'environnement ou bien les deux. Il est important de noter que les études indiquent que les changements environnementaux visant un meilleur accès à l'eau sont efficaces, car il y a effectivement une augmentation de la consommation de l'eau. Cependant, les résultats indiquent aussi qu'une augmentation de la consommation de l'eau n'est pas associée à une diminution de la consommation des boissons sucrées (von Philipsborn *et al.*, 2019). Il est donc nécessaire de cibler à la fois un meilleur accès à l'eau et la valorisation de la consommation de l'eau, mais aussi une diminution de l'offre des boissons sucrées (Vargas-Garcia *et al.*, 2017; Vézina-Im *et al.*, 2017; von Philipsborn *et al.*, 2019).

La mise en œuvre du PABSE rencontre plusieurs difficultés. Pour les responsables des DSPublique, la possibilité de tisser des partenariats avec les milieux et l'importance de soigner la relation sont des enjeux importants, car ils sont tributaires de leurs partenaires. De plus, les collaborations entre les différents acteurs du milieu de la santé ne sont pas toujours optimales, comme les enjeux qui ont été identifiés à Montréal. Afin d'améliorer ces collaborations, il serait important de déterminer les rôles et les responsabilités en matière d'environnement favorables à la santé et mettre en évidence les complémentarités entre la DSPublique de Montréal et les directions de santé publique dans les CIUSSS de Montréal. Par ailleurs, un autre enjeu important est le positionnement à l'égard des

boissons sucrées et du rôle des municipalités. Bien que le PABSE définit clairement les boissons sucrées : « On entend par boissons sucrées, toutes les boissons non alcoolisées, auxquelles des sucres ont été ajoutés au cours de leur fabrication : boissons gazeuses régulières, boissons à saveur de fruits, boissons pour sportifs, eaux vitaminées et boissons énergisantes. Certaines boissons sont exclues de la définition des boissons sucrées : laits et substituts de lait aromatisés, boissons édulcorées artificiellement et boissons sucrées servies chaudes (thés et cafés aromatisés). » (Groupe de travail sur les boissons sucrées, 2017) Cette définition peut ne pas être partagée entraînant ainsi des difficultés liées à une compréhension partagée du problème.

Le PABSE est une stratégie de promotion de la santé qui mise largement sur des collaborations intersectorielles. Plusieurs des enjeux et facilitateurs identifiés par cette évaluation ne sont pas uniques au PABSE, mais découlent de la réalité propre aux collaborations intersectorielles. Par exemple, certains de ces enjeux ont déjà été identifiés par d'autres évaluations de programme sur les saines habitudes de vie au Québec pour lesquelles une recension a été effectuée (Le Bodo *et al.*, 2016). Parmi eux, on peut retenir l'importance du leadership qui peut être favorisé par une définition très claire des rôles et des responsabilités de chacun au sein des différentes organisations (Le Bodo *et al.*, 2016). De plus la stabilité des ressources humaines est nécessaire pour mener à terme les activités. L'importance d'une vision commune et de trouver des points de convergences entre les objectifs des différents partenaires jouent un rôle majeur pour la mise en œuvre de programme (Le Bodo *et al.*, 2016). De plus, les enjeux relationnels évoqués ne sont pas uniques au PABSE mais découlent des enjeux propres aux collaborations intersectorielles. Les différences de positionnement jouent aussi un rôle important pour le PABSE entre une approche positive « valoriser la consommation de l'eau » et une approche dite plus « négative » qui vise à diminuer l'accès aux boissons sucrées. Cependant, une revue de la littérature sur l'efficacité des interventions a identifié les stratégies prometteuses même si les effets sont modérés. Parmi ces stratégies, la réduction de la disponibilité des boissons sucrées dans les écoles, l'augmentation du prix des boissons sucrées sont des interventions qui peuvent être mises en place en combinaison avec d'autres types d'intervention (von Philipsborn *et al.*, 2019). De plus, il serait pertinent d'explorer si les différences de positionnement sont liées aux orientations officielles des ordres ou associations professionnels concernés (Ordre professionnel des diététistes du Québec, Association des nutritionnistes cliniciens du Québec, Collège des médecins du Québec, etc.)

L'importance des ressources financières pour faciliter la mise en œuvre a été mise en évidence à travers plusieurs études telles que soulignées par Le Bodo (Le Bodo *et al.*, 2016). Cela rejoint nos résultats auxquels il est important d'ajouter les enjeux de rentabilité que les fournisseurs rencontrent. La couverture médiatique sur le thème du plomb dans les écoles peut malheureusement avoir des effets importants sur la mise en œuvre du PABSE. En effet, ce type de couverture médiatique peut briser la confiance des citoyens à l'égard de l'eau qui est disponible en fontaines et peut compromettre les efforts déployés pour la mise en œuvre du PABSE C'est pourquoi, l'amélioration de la qualité de l'eau des écoles ayant un taux anormal de plomb en utilisant les moyens appropriés (installation de filtres à eau, remplacement des entrées de service en plomb, etc.) pourrait favoriser la promotion de l'eau. Enfin, bien que les effets des campagnes de communication peuvent avoir des effets modestes sur les changements de comportement, il apparaît qu'elles auraient quand même des effets bénéfiques. Cela peut favoriser le changement de la norme sur du long terme, mais aussi, les campagnes peuvent favoriser l'acceptabilité des interventions (Desjèts, 2013).

Plusieurs éléments facilitent la mise en œuvre du PABSE. Outre l'intégration dans des cadres plus larges, les cadres législatifs peuvent soutenir les actions notamment pour la diminution de l'offre des boissons sucrées. L'importance de bien connaître le milieu est un aspect important c'est pourquoi plusieurs régions colligent des données en lien avec les habitudes de consommation afin d'être en

mesure de mieux connaître leurs milieux et cibler les besoins de la population. Cela permet également de développer des offres de services appropriées, ce qui favorise les contacts avec les partenaires. Au Québec plusieurs outils sont développés pour obtenir des données. Par exemple, le « Système d'information scolaire » développés par des chercheurs de l'Université de Sherbrooke (Morin, 2019) ou encore les données colligées par « NutriQuébec » (NutriQuébec, 2020). Par ailleurs, le développement durable peut être à la fois appréhendé comme un enjeu ou bien un levier à la mise en œuvre. Il apparaît important de saisir l'importance accordée au bannissement du plastique à usage unique pour valoriser la consommation de l'eau en fontaine. Enfin, l'importance des outils clés en main, le partage de ceux-ci entre les partenaires, le développement de campagne de communication, sont des aspects qui favorisent la mise en œuvre du PABSE. Ainsi, il semble important de s'assurer du partage des outils clé en main développés par la TQSA auprès des décideurs, professionnels et intervenants et de poursuivre les efforts en lien avec la campagne de sensibilisation pour encourager la consommation d'eau. Par ailleurs, la sensibilisation des adultes et l'implication de la population sont également des stratégies qui favorisent la mise en œuvre du PABSE.

Enfin, bien que cette évaluation ait été réalisée avant la pandémie de la COVID-19, il apparaît important de replacer les résultats dans le contexte actuel, car cela pourrait être pris en considération pour le développement des prochaines actions. La pandémie de la COVID-19 a entraîné de nombreux bouleversements pour les Québécois notamment en ce qui concerne les habitudes de vie. La consommation d'aliment à faible valeur nutritive incluant les boissons sucrées a augmenté durant le confinement, ce qui peut entraîner une augmentation entre autres, des maladies cardiovasculaires (Mattioli *et al.*, 2020). De plus, les mesures préventives mises en place ont entraîné la fermeture de la plupart des fontaines d'eau dans les écoles et les édifices municipaux. Dans certains cas, seules les machines distributrices sont accessibles. Ainsi, il semble important de prendre en considération ces aspects, car cela va influencer de façon importante la mise en œuvre du PABSE.

## **Recommandations**

Ainsi à la lumière des résultats mis en évidence par l'évaluation de la mise en œuvre du PABSE les recommandations suivantes peuvent être formulées :

*Pour répondre aux enjeux de positionnement à l'égard des boissons sucrées :*

- Sensibiliser les responsables du PABSE et les représentants territoriaux à l'importance de combiner à la fois la valorisation de la consommation de l'eau et la diminution de l'offre des boissons sucrées (l'approche positive uniquement n'est pas optimale).

*Pour répondre aux enjeux qui nuisent à la promotion de l'eau et la diminution de l'offre des boissons sucrées, différentes actions peuvent être réalisées :*

- Proposer des alternatives aux boissons sucrées pour garnir les machines distributrices, ou favoriser le retrait des machines distributrices de boissons dans les milieux où l'accès à des fontaines d'eau est adéquat.
- Identifier et rendre disponibles les différentes solutions pour favoriser l'accès à l'eau lors des événements publics (ex. : Bornéo, construction de fontaine mobile).

*Pour favoriser la connaissance du milieu par les DSPublique et le partage d'outils :*

- Faciliter l'obtention des données concernant les milieux de vie et les habitudes de consommation pour les DSPublique en appuyant des démarches de recherche qui pourraient fournir ces données ou bien en donnant accès par exemple aux résultats du « Système d'information scolaire » ou les données de « NutriQuébec ».

- Recenser ou développer et rendre disponibles des outils « clés en main » pour les activités pédagogiques visant la saine hydratation. Ces outils doivent être modifiables par les intervenants pour qu'ils puissent les adapter à leur milieu.
- Développer une plateforme de partage d'outils entre les DSPublique et les centres de services scolaires.

*Pour répondre aux enjeux financiers :*

- Soutenir financièrement les initiatives visant la valorisation de la consommation de l'eau et la diminution des boissons sucrées. Par exemple, en créant des programmes de subvention pour l'ajout ou la rénovation de fontaines pour le milieu municipal et le milieu scolaire. Ces programmes de subvention peuvent être établis en partenariat avec d'autres ministères tels que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ou le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Identifier et rendre disponibles aux centres de services scolaires, aux écoles, aux municipalités et aux SGÉE les sources de financement pour mettre en place des actions visant la valorisation de la consommation de l'eau, le cas échéant.

*Pour répondre à l'enjeu concernant le rôle des municipalités :*

- En s'inscrivant dans la démarche Prendre soin de notre monde, miser sur les collaborations avec divers partenaires, dont le MAMH et les associations municipales, pour sensibiliser les municipalités à l'importance de leur rôle pour la création d'environnements favorables à la santé, incluant la saine hydratation. Par exemple, ces démarches pourraient encourager les municipalités à intégrer la saine hydratation dans leurs politiques-cadres et à légiférer à l'égard des boissons sucrées. De plus, les partenaires responsables de l'urbanisme et du développement durable au sein des municipalités pourraient être invités à collaborer avec les DSPublique.

## 7 Références

- Améli Pineda, 2019. Nos écoles ont du plomb dans l'eau | Le Devoir. Consulté sur Internet : <https://www.ledevoir.com/societe/558433/sante-nos-ecoles-ont-du-plomb-dans-l-eau#:~:text=De%202013%20%C3%A0%202016%2C%20la,environ%203%20%25%20des%20b%C3%A2timents%20%C3%A9chantillon%C3%A9s> le 14 octobre 2020.
- Association des designers industriels du Québec, 2015. Bornéo. Consulté sur Internet <http://adiq.qc.ca/borneo/> le 19 mai 2020.
- Brousselle, A., Champagne, F., Contandriopoulos, A.-P., Hartz, Z., 2011. L'évaluation : Concept et méthodes, Presses Université Montréal. éd. Montréal.
- Bryson, J.M., Crosby, B.C., Stone, M.M., 2006. The Design and Implementation of Cross-Sector Collaborations: Propositions from the Literature. Public Administration Review 66, 44–55. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00665.x>
- Buyse, A., 2019. Synthèse des revues de littérature sur les facteurs favorables et défavorables aux collaborations intersectorielles. Présentation orale Institut national de santé publique le 30 mai 2019.
- Caillou, A., 2019. Comprendre le dossier du plomb dans l'eau au Québec. Le Devoir. Consulté sur Internet : <https://www.ledevoir.com/societe/sante/567857/comprendre-le-dossier-du-plomb-dans-l-eau-au-quebec> le 20 octobre 2020.
- Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, 2015. La collaboration intersectorielle pour favoriser l'équité en santé : une liste de lectures essentielles. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier., Antigonish (N.-É.).
- Coalition Poids, 2017a. J'ai soif de santé. Consulté sur Internet <https://soifdesante.ca/> le 12 mai 2020.
- Coalition Poids, 2017b. Relevez le Défi Rigol'eau! Consulté sur Internet <https://soifdesante.ca/wp-content/uploads/2019/10/Deroulement-Rigoleau.pdf> le 12 mai 2020.
- Cohen, Deborah, and Thomas A Farley. "Eating as an automatic behavior." Preventing chronic disease, vol. 5,1 (2008): A23.
- Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., 1993. L'évaluation : Concept et méthodes. Bulletin 33, 12-17.
- Corbin, J.H., Jones, J., Barry, M.M., 2018. What makes intersectoral partnerships for health promotion work? A review of the international literature. Health Promot Int 33, 4–26. <https://doi.org/10.1093/heapro/daw061>
- Desîlets, C., 2013. L'État et la promotion de la contrainte : publicité et mise en marché de la sécurité routière au Québec. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.
- Fortin, F., Gagnon, J., 2016. Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives. Éditions Chenelière, Montréal.

Gaudet, M., Paquette, D., Corbeil, D., Filteau, G., Projet de valorisation de l'eau potable dans les lieux publics municipaux de la région sociosanitaire de Lanaudière : analyse du milieu et proposition d'avenues d'intervention. Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Saint-Charles-Borromée. Consulté sur Internet : <http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/Lanaudiere/9782550818571.pdf> le 27 mai 2020.

Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche, 2016. Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2018). Consulté sur Internet [https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique\\_tcps2-eptc2\\_2018.html](https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2018.html) le 31 mars 2020.

Groupe de travail sur les boissons sucrées, 2017. Plan de mise en œuvre des actions de santé publique sur les boissons sucrées (2017-2022) (Travaux coordonnés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec les directions de santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec, la Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité et Québec en Forme). Québec.

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2019. Prévenir l'obésité : Des solutions, leurs promesses et défis. Conférence organisée par la Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité (PEPO) le 6 décembre 2019, Québec.

Johnson, B., Onwuegbuzie, A., 2004. Mixed Methods Research: A Research Paradigm Whose Time Has Come 33, 14–26. <https://doi.org/10.3102/0013189X033007014>

Lamontagne, P., Hamel, D., 2012. Surveillance du statut pondéral chez les adultes québécois : portrait et évolution de 1987 à 2010. Institut national de santé publique du Québec, Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services, Québec.

Le Bodo, Y., Blouin, C., Dumas, N., De Wals, P., Lague, J., 2016. Comment faire mieux? : l'expérience québécoise en promotion des saines habitudes de vie et en prévention de l'obésité. Institut national de santé publique du Québec, Québec.

Les ateliers cinq épices, 2020. Les ateliers cinq épices consulté sur Internet <https://cinqepices.org> le 2 juin 2020.

Marsolais, L., Lemire, L., Marcoux, M., 1999. Programme de leadership Famille au jeu, offre de service pour favoriser la qualité de vie. Régie régionale de la Santé et des Services sociaux. Consulté sur Internet : <http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000107018.pdf> le 2 juin 2020.

Mattioli, A.V., Sciomer, S., Cocchi, C., Maffei, S., Gallina, S., 2020. Quarantine during COVID-19 outbreak: Changes in diet and physical activity increase the risk of cardiovascular disease. Nutrition, Metabolism and Cardiovascular Diseases, vol. 30, p. 1409–1417. <https://doi.org/10.1016/j.numecd.2020.05.020>

Lucas, M., 2020. VisezEau un mouvement catalyseur pour AIMER, PENSER, AGIR l'eau, un bien commun. Conférence en santé publique de la Capitale-Nationale le 22 janvier 2020.

Ministère de la famille, 2017. Gazelle et Potiron : cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance. Consulté sur Internet <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2895466> le 13 mai 2020.



- Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019. Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Consulté sur Internet : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002270/> le 1<sup>er</sup> août 2019.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019. Quand t'as soif, y'a rien qui bat un verre d'eau Consulté sur Internet : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002365/> le 25 novembre 2020.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009. Miser sur une saine alimentation : une question de qualité. Cadre de référence à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'élaboration de politiques alimentaires adaptées. Consulté sur Internet : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000857/> le 13 mai 2020.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2007. Politique-cadre Pour un virage santé à l'école. Consulté sur Internet : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/aide-et-soutien/services-educatifs-complementaires/sante-a-lecole/politique-cadre-pour-un-virage-sante-a-lecole/> le 13 mai 2020.
- Morin, P., 2019. Le système d'information scolaire : comment simplifier l'échange de connaissances. Présentation orale. Conférence organisée par la Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité (PEPO) le 6 décembre 2019, Québec.
- Moynihan, P.J., Kelly, S.A.M., 2014. Effect on Caries of Restricting Sugars Intake: Systematic Review to Inform WHO Guidelines. J Dent Res 93, 8–18. <https://doi.org/10.1177/0022034513508954>
- NutriQuébec, 2020. NutriQuébec. Consulté sur Internet <https://nutriquebec.com/> le 13 juin 2020.
- Paillé, P., Mucchielli, A., 2008. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, 2<sup>e</sup> éd. Armand Colin, Paris.
- Paquet, C., 2019. Concours national : l'école Serge-Bouchard remporte un prix de 20 000 \$. Le Manic. Consulté sur Internet : URL <https://www.lemanic.ca/2019/04/15/concours-national-lecole-serge-bouchard-remporte-un-prix-de-20-000/> le 29 mai 2020.
- Petitpas, B., 2019. ICI Radio-Canada Première. Consulté sur Internet : <http://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bonjour-la-cote/segments/reportage/114248/subvention-produits-technologiques-ecole-serge-bouchard-baie-comeau-concours-donne-des-super-pouvoirs> le 29 mai 2020.
- Pires, A., 1997, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique » : 113-167. Dans Poupart, J., Deslauriers, JP., Groulx, LH., Laperrière, A., Mayer, R., Pires, A., (éd.), La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.
- Plamondon, L., Paquette, M.-C., 2017. La consommation de sucre et la santé. Institut national de santé publique du Québec, Québec.
- Robert Cribb *et al.*, 2019. Du plomb de Flint à Saskatoon. Le Devoir. Consulté sur Internet : <https://www.ledevoir.com/societe/566249/du-plomb-de-flint-a-saskatoon> le 20 mai 2020.
- Sallis, J.F., Glanz, K., 2009. Physical Activity and Food Environments: Solutions to the Obesity Epidemic. Milbank Quarterly 87, 123–154. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0009.2009.00550.x>

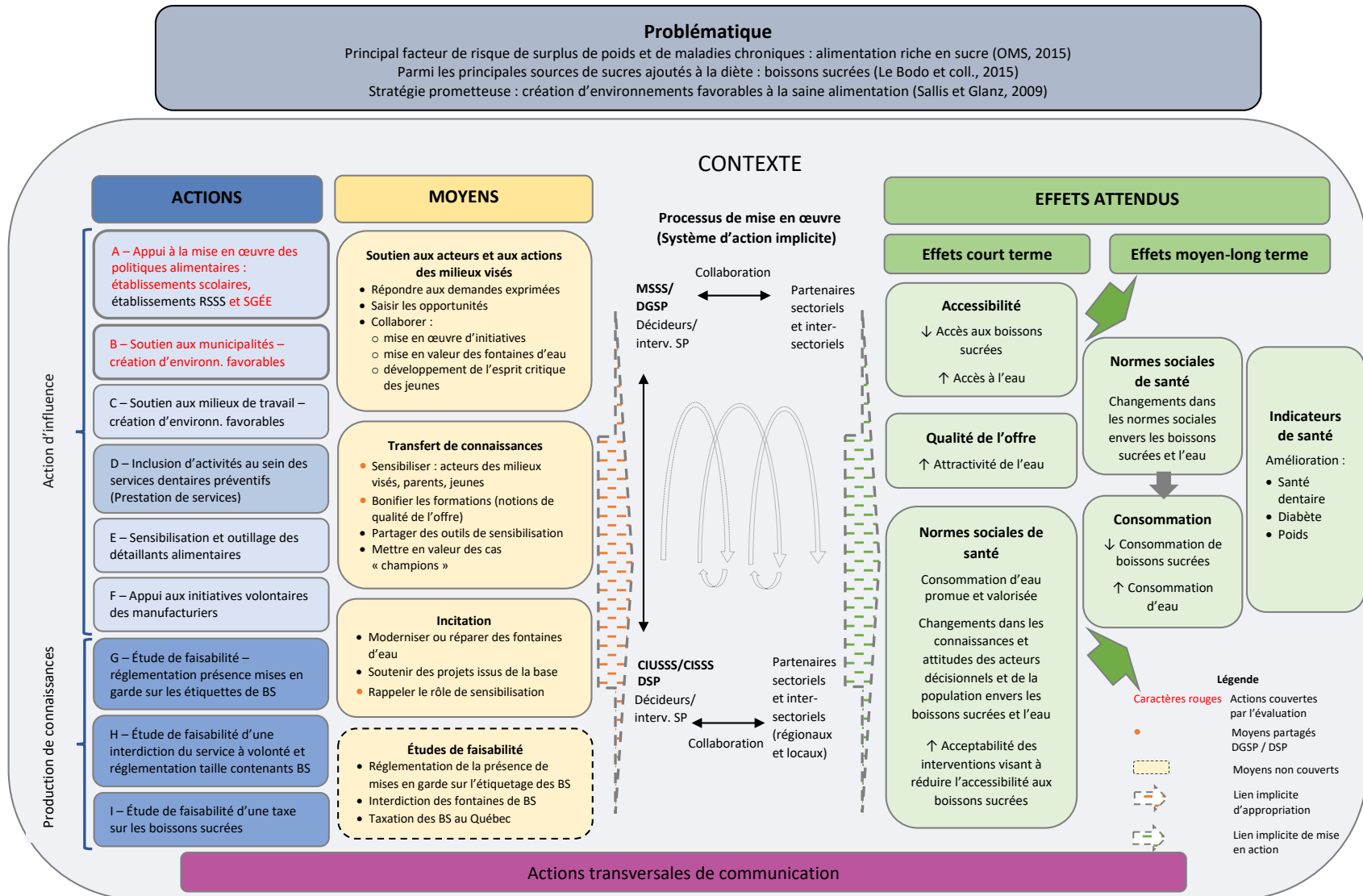
- Santé Canada, 2018. Guide alimentaire canadien. Consulté sur Internet <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>, <https://food-guide.canada.ca/> 12 mai 2020.
- Sheiham, A., James, W.P.T., 2014. A new understanding of the relationship between sugars, dental caries and fluoride use: implications for limits on sugars consumption. *Public Health Nutr.* 17, 2176–2184. <https://doi.org/10.1017/S136898001400113X>.
- Strauss, A., Corbin, J., 2003. L'analyse des données selon la grounded theory. Procédure de codage et critère d'évaluation, dans : Cefaï, D., Barnes, J.A. (Eds.), L'enquête de terrain. La Découverte/M.A.U.S.S, Paris, p. 363–379.
- Swinburn, B.A., Caterson, I., Seidell, J.C., James, W.P.T., 2004. Diet, nutrition and the prevention of excess weight gain and obesity. *Public Health Nutr* 7, 123–146. <https://doi.org/10.1079/phn2003585>.
- Vargas-Garcia, E.J., Evans, C.E.L., Prestwich, A., Sykes-Muskett, B.J., Hooson, J., Cade, J.E., 2017. Interventions to reduce consumption of sugar-sweetened beverages or increase water intake: evidence from a systematic review and meta-analysis. *Obesity Reviews: An Official Journal Of The International Association For The Study Of Obesity* 18, 1350–1363. <https://doi.org/10.1111/obr.12580>.
- Vézina-Im, L. -A., Beaulieu, D., Bélanger-Gravel, A., Boucher, D., Sirois, C., Dugas, M., Provencher, 2017. Efficacy of school-based interventions aimed at decreasing sugar-sweetened beverage consumption among adolescents: a systematic review. *Public Health Nutrition* 20, 2416–2431. <https://doi.org/10.1017/S1368980017000076>.
- Ville de Victoriaville, 2015. Implantation du mouvement Hop la Ville trousse de départ. Consulté sur Internet : <https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/ing/1307fr-CA.pdf> le 12 mai 2020.
- von Philipsborn, P., Stratil, J.M., Burns, J., Busert, L.K., Pfadenhauer, L.M., Polus, S., Holzappel, C., Hauner, H., Rehfues, E., 2019. Environmental interventions to reduce the consumption of sugar-sweetened beverages and their effects on health. *Cochrane Database Syst Rev* 6, CD012292. <https://doi.org/10.1002/14651858.CD012292.pub2>.
- World Cancer Research Fund International, 2015. Curbing global sugar consumption. Effective food policy actions to help promote healthy diets & tackle obesity. Consulté sur Internet : <https://www.wcrf.org/sites/default/files/Curbing-Global-Sugar-Consumption.pdf> le 4 mars 2020.
- World Health Organization (WHO), 2015. Guideline : sugars intake for adults and children. World Health Organization, Genève. Consulté sur Internet : <https://www.who.int/publications-detail/9789241549028> le 13 mai 2020.
- Yin, R.K., 2018. Case study research and applications: design and methods, Sixth edition. ed. SAGE, Los Angeles London New Dehli Singapore Washington DC Melbourne.

## **Annexe 1**

### **Modèle logique du PABSE**



## Modèle logique du PABSE



**Actions transversales de communication**

**Production de connaissances**

**Action d'influence**

**A** – Appui à la mise en œuvre des politiques alimentaires : établissements scolaires, établissements RSSS et SGÉE

**B** – Soutien aux municipalités – création d'environn. favorables

**C** – Soutien aux milieux de travail – création d'environn. favorables

**D** – Inclusion d'activités au sein des services dentaires préventifs (Prestation de services)

**E** – Sensibilisation et outillage des détaillants alimentaires

**F** – Appui aux initiatives volontaires des manufacturiers

**G** – Étude de faisabilité – réglementation présence mises en garde sur les étiquettes de BS

**H** – Étude de faisabilité d'une interdiction du service à volonté et réglementation taille contenants BS

**I** – Étude de faisabilité d'une taxe sur les boissons sucrées

**Soutien aux acteurs et aux actions des milieux visés**

- Répondre aux demandes exprimées
- Saisir les opportunités
- Collaborer :
  - mise en œuvre d'initiatives
  - mise en valeur des fontaines d'eau
  - développement de l'esprit critique des jeunes

**Transfert de connaissances**

- Sensibiliser : acteurs des milieux visés, parents, jeunes
- Bonifier les formations (notions de qualité de l'offre)
- Partager des outils de sensibilisation
- Mettre en valeur des cas « champions »

**Incitation**

- Moderniser ou réparer des fontaines d'eau
- Soutenir des projets issus de la base
- Rappeler le rôle de sensibilisation

**Études de faisabilité**

- Réglementation de la présence de mises en garde sur l'étiquetage des BS
- Interdiction des fontaines de BS
- Taxation des BS au Québec



## **Annexe 2**

### **Présentation des actions du plan de mise en œuvre du PABSE**





## Présentation des actions du plan de mise en œuvre du PABSE

Action A	Appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, en portant une attention particulière aux boissons sucrées et à l'eau.
Action B	Soutenir les municipalités afin qu'elles agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmenter la consommation d'eau.
Action C	Soutenir les milieux de travail afin qu'ils agissent pour réduire la consommation de boissons sucrées et augmenter la consommation d'eau.
Action D	Inclure, au sein des services dentaires préventifs offerts dans le réseau public et privé, des activités de counseling pour diminuer la consommation de boissons sucrées.
Action E	Sensibiliser et outiller les détaillants alimentaires pour améliorer la qualité de l'offre de boissons.
Action F	Appuyer les initiatives volontaires des manufacturiers de boissons sucrées visant à améliorer la qualité de l'offre de boissons.
Action G	Étudier la faisabilité de réglementer la présence de mises en garde sur l'étiquette des boissons sucrées.
Action H	Étudier la faisabilité d'interdire les fontaines de boissons gazeuses à volonté.
Action I	Étudier la faisabilité de taxer les boissons sucrées au Québec.



## **Annexe 3**

### **Définitions des domaines liés aux collaborations intersectorielles**



## Définitions des domaines liés aux collaborations intersectorielles

**Les conditions initiales** réfèrent à l'environnement général dans lequel les collaborations intersectorielles s'inscrivent (Bryson *et al.*, 2006). Les conditions initiales comprennent : le contexte externe (contexte économique, social et politique), les ressources financières, humaines, matérielles, l'existence ou non de relation préexistante entre les collaborateurs, le contexte interne et organisationnel de chacun des collaborateurs, et enfin le but commun. Le but commun réfère à l'objectif de la collaboration et comprend l'idée d'une vision partagée (Corbin *et al.*, 2018).

**Les processus et interactions** comprennent différents éléments qui influencent les collaborations intersectorielles. La présence de leadership comprend la capacité d'ouverture, de confiance, d'autonomie et de respect des leaders qui peuvent être formels ou informels (Corbin, Jones, et Barry 2018; Bryson, Crosby, et Stone 2006). La communication réfère à la façon dont les collaborateurs transmettent les informations à l'intérieur et à l'extérieur de la collaboration (Corbin *et al.*, 2018). La confiance correspond aux comportements interpersonnels, confiance à l'égard des compétences des collaborateurs et de leur bonne volonté. La consolidation des dynamiques partenariales est également un aspect important du domaine des processus et interaction. Cet aspect comprend notamment la gestion des conflits et la gestion des relations de pouvoir (Bryson *et al.*, 2006). Enfin, la planification joue aussi un rôle important. La planification peut être formelle et s'articuler autour des objectifs, des rôles et des responsabilités, et aussi les étapes d'implantation (Bryson *et al.*, 2006). La planification peut également être informelle c'est-à-dire que les rôles, les responsabilités de chacun et les objectifs émergent au fil des rencontres (Bryson *et al.*, 2006).

**La structure et la gouvernance** constituent le troisième domaine des collaborations intersectorielles. Cela comprend les configurations structurelles qui peuvent être de différentes natures. Par exemple, la structure peut être hiérarchique c'est-à-dire que les collaborations s'organisent autour d'une organisation qui est leader, ou bien elles peuvent être qualifiées de fonctionnelles c'est-à-dire que les collaborations s'organisent en fonction des expertises de chacun. Dans le cadre des collaborations intersectorielles, la gouvernance réfère à l'ensemble des activités de coordination et de monitoring nécessaires afin d'assurer la pérennité des collaborations (Bryson *et al.*, 2006).



## **Annexe 4**

### **Caractéristiques des régions**





## Caractéristiques des régions

Régions centrales	Régions urbaines centrales à très forte densité de population	Capitale-Nationale Montréal Laval
Régions périphériques	Région en périphérie d'une région centrale, combinant pôle urbain fort et activités fortement liées à la région centrale	Chaudière-Appalaches Lanaudière Laurentides Montérégie
Régions intermédiaires	Régions combinant pôle urbain et forte ruralité, à moins de quatre heures de route d'une région centrale	Bas-Saint-Laurent Saguenay–Lac-Saint-Jean Mauricie–Centre-du-Québec Estrie Outaouais
Régions éloignées	Régions éloignées des grands centres, à plus de quatre heures au moins d'une région centrale	Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine Nord-du-Québec



## **Annexe 5**

### **Justification du choix des régions**



## Justification du choix des régions

**Montréal** : Il s'agit d'une région centrale qui regroupe environ un tiers de la population du Québec. Cette région comprend une diversité de milieux et de nombreuses activités, avec des actions de type structurel par le biais de motions. Il y a également des collaborations avec des partenaires tels que la Coalition Poids. Cette région rencontre aussi des défis comme des enjeux politiques, d'acceptabilité ou encore en lien avec le changement de gouvernance. Par ailleurs, certains arrondissements sont plus actifs que d'autres dans le dossier du PABSE, il semble intéressant d'identifier les raisons de ces divergences.

**Lanaudière** : Il s'agit d'une région périphérique très active dans le dossier du PABSE, plusieurs approches ont été combinées pour sa mise en œuvre. En effet, en octobre 2017 des groupes de discussion ont été organisés avec les représentants des municipalités pour « définir le soutien nécessaire aux municipalités pour la valorisation de l'eau potable ». Par ailleurs, 22 municipalités ont adhéré au défi « J'ai soif de santé » développé par la Coalition Poids.

**Côte-Nord** : Il s'agit d'une région éloignée. Plusieurs activités sont réalisées dont la mise en place d'un comité pour le PABSE.



## **Annexe 6**

### **Guide d'entrevue**





## **Guide d'entrevue pour les répondants au sein des directions de santé publique**

Merci d'avoir accepté de participer à une entrevue individuelle avec nous aujourd'hui.

Le but des entrevues que nous menons actuellement vise à évaluer l'implantation du PABSE, notamment en explorant comment le PABSE est mis en œuvre dans les régions du Québec et en identifiant des avenues pour faciliter sa mise en œuvre.

L'entrevue sera enregistrée. Vos informations personnelles seront conservées de façon confidentielle. Durant l'entrevue, vous pouvez également choisir de ne pas répondre à une question si vous le souhaitez.

Avez-vous des questions avant de débiter l'entrevue?

### **Attitude personnelle et rôle à l'égard du PABSE**

1. Depuis quand travaillez-vous à la DSP? Quelle est votre formation?
2. Quand on vous a parlé du PABSE pour la première fois, qu'en avez-vous pensé spontanément?
3. Depuis quand êtes-vous responsable du PABSE au sein de votre direction?
4. Pouvez-vous me décrire votre rôle pour ce dossier?

### **Description de la région**

5. Parlez-moi de votre région, qu'est-ce qui la caractérise au niveau scolaire?

### **Contexte organisationnel et interorganisationnel lié à la mise en œuvre du PABSE**

6. Parlez-moi de votre équipe (explorer les forces et les défis rencontrés).
7. Comment le PABSE a-t-il été intégré par votre organisation? Qu'est-ce qui a été fait concrètement? (Explorer la réception du PABSE, a-t-il été assigné à quelqu'un?)
8. Avez-vous eu des rencontres pour la mise en œuvre du PABSE? (Explorer si rencontre d'équipe, mise en place de comités régionaux)
9. Pour la mise en œuvre du PABSE, quelles sont vos principales ressources? (Explorer en termes de RH, finance, temps alloué au PABSE)
10. Existe-t-il des collaborations avec les autres directions de santé publique? Êtes-vous satisfait(e) de ces collaborations?

### **Collaborations intersectorielles**

11. Comment s'établissent vos relations avec le milieu scolaire?
12. Pour quel type d'offre de services êtes-vous le plus fréquemment sollicité par le milieu scolaire?
13. Lors de notre rencontre téléphonique, vous aviez indiqué que les commissions scolaires avaient leur propre nutritionniste. Avez-vous des contacts avec celles-ci? S'il y a des rencontres comment cela se passe-t-il?
14. Quels sont les acteurs de votre région impliquée dans le dossier du PABSE au niveau scolaire? (Explorer au niveau des écoles, des commissions scolaires, les prestataires de service, etc.)

- ✓ Explorer les actions mises en place, les défis, etc.
- ✓ Selon vous, comment le PABSE est-il reçu par le milieu scolaire?
- ✓ Comment les prestataires de services sont-ils impliqués dans le PABSE? (Explorer par exemple les politiques alimentaires dans les écoles, le cahier des charges, etc.)

15. De quelles façons les autres acteurs s'impliquent-ils dans les dossiers?

- ✓ Selon vous, quelles sont leurs motivations pour le PABSE? (Explorer ici les logiques institutionnelles [logique bureaucratique, logique de marché, logique démocratique])
- ✓ Comment se sont établies les relations? (Explorer si les relations étaient préexistantes ou s'il a été nécessaire d'établir de nouvelle relation?)
- ✓ Pourriez-vous me parler de l'historique de collaboration (Explorer si les collaborations se déroulent bien ou s'il y a la présence de conflit antérieur)
- ✓ Pourriez-vous me décrire le climat de travail? Comment les conflits ou les divergences de point de vue sont-ils réglés?
- ✓ Comment le leadership s'exerce-t-il?
- ✓ Quels sont les modes de communication avec les autres partenaires (Explorer les fréquences des contacts, le nombre de réunions) (Voir si possible d'obtenir les ODJ et les CR des rencontres)
- ✓ Comment l'intérêt à l'égard du PABSE est-il maintenu?

16. Quelles sont selon vous les collaborations qui seraient souhaitables ou que vous aimeriez développer au niveau scolaire?

### **Service de garde**

17. Quels sont les acteurs de votre région impliqués dans le dossier du PABSE pour les services de garde? (Explorer au niveau des regroupements des services de garde, etc.)

- ✓ Quelles actions ont été mises en place en lien avec le PABSE? (Exemple Défi « Tchîn-tchîn », etc.)
- ✓ Selon vous, comment le PABSE est-il reçu par le milieu des services de garde?
- ✓ Comment le PABSE est-il intégré à la politique Gazelle et Potiron?
- ✓ Comment les prestataires de services sont impliqués dans le PABSE? (Explorer par exemple les politiques alimentaires dans les services de garde, le cahier des charges, etc.)
- ✓ Selon vous, comment le PABSE est-il reçu par le milieu des services de garde?

18. De quelles façons s'impliquent-ils dans le dossier

- ✓ Selon vous, quelles sont leurs motivations pour le PABSE? (Explorer ici les logiques institutionnelles [logique bureaucratique, logique de marché, logique démocratique])
- ✓ Comment se sont établies les relations? (Explorer si les relations étaient préexistantes ou s'il a été nécessaire d'établir de nouvelle relation)
- ✓ Pourriez-vous me parler de l'historique de collaboration? (Explorer si les collaborations se déroulent bien ou s'il y a la présence de conflit antérieur)

- ✓ Pourriez-vous me décrire le climat de travail? Comment les conflits ou les divergences de point de vue sont-ils réglés?
- ✓ Comment le leadership s'exerce-t-il?
- ✓ Quels sont les modes de communication avec les autres partenaires? (Explorer les fréquences des contacts, le nombre de réunions) (Voir si possible d'obtenir les ODJ et les CR des rencontres)
- ✓ Comment l'intérêt à l'égard du PABSE est-il maintenu?

19. Quelles sont selon vous les collaborations qui seraient souhaitables ou que vous aimeriez développer pour les services de garde?

**Da façon générale (résumé)**

20. Selon vous qu'est-ce qui favorise la mise en œuvre du PABSE dans votre région?

21. Selon vous quels sont les obstacles à la mise en œuvre du PABSE dans votre région?

22. Quels sont les moyens de communication utilisés pour rejoindre la population? Est-ce suffisant? Selon vous comment la communication pourrait-elle être améliorée?

23. Aimeriez-vous ajouter quelque chose en lien avec le PABSE?

Merci.

Explorer les personnes à contacter.

Vérifier s'il y a des documents à remettre.



## **Annexe 7**

### **Facilitants à la mise en œuvre du PABSE**



## Facilitants à la mise en œuvre du PABSE

Facilitants	Verbatims
<b>Présence de leadership</b>	<p>Je sais que [Nom de la personne], dans notre population, elle est vraiment très active. Tout le monde connaît cette personne-là. [...] Pour donner un exemple, elle a été avec nous un petit moment sur le conseil d'administration de la salle de spectacle, une des premières choses dont elle nous a parlé, c'est les machines distributrices à la salle de spectacle parce qu'il y a des boissons énergisantes. Donc c'est ça. C'était vraiment par le biais d'une personne très, très motivée que dans le fond on a été sensibilisés à ça. (DSPublique)</p> <p>Et ce qui est porteur dans ça c'est que, comme moi, si j'étais pas à ce poste-là, il n'y aurait pas de gens qui le feraient présentement. Il faut des personnes qui croient en des personnes, qui croient en ce qu'ils font et qui ont des actions concrètes qu'ils ont mettre en place. T'sais, un directeur des services alimentaire qui veut rien changer, il va rester là, il va gérer son service alimentaire et tout va rester tout le temps pareil. Alors que tu pourrais faire mille projets. Ça dépend des personnes qui sont là. (CISSS/CIUSSS)</p>
<b>Qualité des relations</b>	<p>Mais oui, ça se passe bien. Ils interagissent autant avec des gens de première que de deuxième ligne, la relation va bien, même avec mes supérieurs. La direction, de leur côté, ils sont facilement rejoignables et sont beaucoup impliqués aussi. Ils connaissent les dossiers en prévention en santé. (CISSS/CIUSSS)</p> <p>Bien, ça arrive qu'il y ait des divergences, il faut être honnête. Il y en a. Mais, comme on se connaît bien, je trouve qu'on est capable de se parler et d'aller au fond des choses et d'arriver à trouver un terrain d'entente pour arriver à satisfaire l'ensemble des gens qui sont là. Fait que, supposons qu'on a une difficulté, il y a des gens qui vont dire "on est pas là-dedans", mais ils essaient de regarder comment on peut faire. "Si on amenait ça comme ça, ça pourrait-tu être aidant?". C'est comme si tout le monde participait aux discussions même si on est pas interpellé directement. On finit assez souvent à trouver quelque chose qui... On se dit "on va y aller plus lentement". (Milieu scolaire)</p>
<b>Vision commune</b>	<p>Je dis souvent, quand on se lance en politique, il faut travailler pour le bien commun. C'est la première chose. Si vous êtes dans l'opposition, vous travaillez pour le bien commun. Les conflits de personnalités là... On travaille pour le bien commun, tout le temps. C'est comme ça qu'on avance. (Milieu municipal)</p> <p>Mais de manière générale, on va vraiment canaliser autour d'enjeux reconnus par tous et travailler très fort pour que ça soit ça qui soit au centre. Donc la zone commune. Il faut bien l'identifier. Quand la zone commune est bien identifiée, c'est à chacun à dire comment il peut contribuer et avec quelles limites. Quand ça se fait, ce qu'on va dire, c'est le fameux petit adage que j'aime bien et c'est souvent employé : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. C'est vraiment, il faut faire un acte de foi autour de ça. (CISSS/CIUSSS)</p>
<b>Financement</b>	<p>Ça facilite. Comme moi le projet il a été financé. On a reçu de l'argent de la MAPAQ, de l'argent du ministère de la Santé, il a reçu de l'argent de mon CIUSSS. Pourquoi? Parce que c'est la mode le menu durable. (CISSS/CIUSSS)</p>
<b>L'appui de la direction pour le milieu scolaire</b>	<p>Par contre, maintenant, on est tellement avancé là-dedans que si on a besoin d'un petit quelque chose, la direction nous a donné pas mal... On n'abuse pas, mais on a carte blanche là-dedans. (Milieu scolaire)</p>
<b>Flexibilité avec les fournisseurs</b>	<p>Bien, c'est deux firmes. Toute notre offre est avec ces deux fournisseurs et il y a une collaboration là-dessus et il n'y a pas nécessairement une résistance par rapport. On s'échange, on discute et ils s'adaptent. Il n'y a pas de problèmes (Milieu municipal)</p> <p>[...] parce que, annuellement, on peut modifier l'offre alimentaire dans nos cafétérias. La politique, c'est une politique sur les saines habitudes de vie, qui fait plutôt nommer les rôles et les responsabilités de chacun. Il n'y a pas vraiment le pedigree de chaque aliment, on a comme un document annexe, et ça, c'est ce qui nous permet d'appliquer la politique. Ça, on peut changer chaque année, parce que c'est nous qui décidons de l'offre alimentaire en bout de ligne. C'est écrit dans le contrat que c'est comme ça. Le concessionnaire peut pas dire : "il y a deux ans j'avais le droit de servir ça, là, non...". (Milieu scolaire)</p>
<b>Environnement favorable à la consommation d'eau</b>	<p>Je pense que les écoles font quand même beaucoup de choses. Moi, de ce que j'en connais, dans toutes les écoles primaires, il n'y a pas de machines distributrices. Ça, c'est facilitant. Ils ont accès aux fontaines d'eau. (DSPublique)</p>







[www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)